

Le Saint-Laurent

Une sage décision

Nous sommes sûrs de réitérer l'opinion quasi-unanime des contribuables, en exprimant notre satisfaction de la décision prise par nos échevins lundi soir. Ils avaient à se prononcer sur une question intéressante au plus haut point l'ordre public et la morale chrétienne. Pour quelques-uns d'entre eux, il s'agissait de sacrifier leurs vues personnelles à celles de la majorité de leurs commettants et aux sages directions de nos pasteurs. Ils l'ont fait avec une générosité dont il convient de les féliciter particulièrement.

Sur l'inopportunité de modifier notre règlement concernant la vente des liqueurs alcooliques, sur les maux sérieux et inévitables dont les buvettes auraient été la source, nous croyons inutile de revenir longuement. Le sentiment populaire à ce sujet, appuyé sur l'incontestable autorité de nos guides spirituels, s'est assez clairement manifestée pour nous donner raison d'espérer que la brûlante question est définitivement réglée.

Le règlement 119 est d'une très grande libéralité et devrait satisfaire les plus exigeants. Il présente sans doute, comme toute législation humaine, des lacunes, — mais combien insignifiantes quand on songe sérieusement aux dangers, matériels et moraux, d'une loi autorisant les buvettes.

Félicitons encore une fois les membres du Conseil de l'avoir compris — ou de s'être soumis à la volonté évidente de leurs pasteurs et de leurs concitoyens. *Vox populi, vox Dei*: c'est le cas de le dire.

La séance de lundi soir avait réuni une assistance magnifique. Nous nous permettons, avec M. le maire Dubé, d'exprimer le vœu que les citoyens continuent à porter un égal intérêt à toutes les choses municipales. Avouons franchement que, les élections municipales terminées, nous rentrons tout de suite dans une apathie qui n'a rien d'encourageant pour ceux que nous avons élus. Les questions soulevées au Conseil nous touchent pourtant d'assez près pour que nous leur donnions au moins un peu de notre temps et de notre attention.

M. le maire Dubé a aussi fait un pressant appel à l'union de tous les citoyens de Rivière-du-Loup. Nous y applaudissons de tout coeur. Le vieil axiome est toujours vrai: L'union fait la force. Le jour où nous l'aurons comprise, ou nous nous serons donné la main, sans arrière-pensée et avec enthousiasme, sera le commencement d'une ère de prospérité pour notre ville, que, tous, nous désirons voir grandir et se développer.

Vienne ce jour, au plus tôt!

Une leçon pour nous

Tout le monde parle de la crise européenne, qui est particulièrement, aujourd'hui, la crise française. Pour les uns, c'est un spectacle, un grand drame, dont ils s'efforcent de prévoir le dénouement. Pour les autres, plus intéressés, c'est une bataille qui inquiète nos sympathies françaises. Le sort de la France ne peut nous être indifférent, il ne doit être à aucun peuple civilisé, à aucune âme chrétienne. Pour d'autres enfin, qui aiment à étudier les causes des événements, les principes dont les faits sont la conclusion, la crise française est une grande leçon du malheur qu'on ne peut empêcher, mais dont il faut au moins savoir profiter.

La crise française est une crise de régime politique; on le constate et on le dit de tout côté. Le régime se meurt de la compétition des partis, qui oublient le bien commun de la nation pour ne songer qu'à leur intérêt particulier; qui ont moins de souci de remplir leurs devoirs de chefs d'un grand pays, que de s'assurer les profits du pouvoir en s'y maintenant.

Mais cette crise du régime des partis, du régime parlementaire entendu et mis en opération selon le sens démocratique, qui tend à prévaloir un peu partout, a elle-même pour cause une autre crise: la crise de l'autorité. Mal comprise, séparée de son fondement nécessaire, de plus en plus réduite, remise aux mains transitoires de mandataires impuissants, harcelée de compétiteurs intéressés à l'amoinrir pour s'en emparer, l'autorité a perdu son prestige, elle s'est comme d'elle-même décomposée pour se dissoudre dans l'anarchie. Un mot d'une logique satanique, mais d'une vraie logique tout de même, résume le programme des ennemis victorieux de l'autorité: *Ni Dieu, ni Maître*. C'est le programme avoué des anarchistes, mais ce fut aussi, avant cela, le programme moins avoué, plus dissimulé, prudemment gradué, de tous ceux qui, en niant les droits de Dieu sur la société et les devoirs de celle-ci envers lui, ont voulu faire le peuple souverain, ne reconnaissant d'autre autorité que celle qu'il se donne à lui-même, dont il reste le maître et qui n'est que l'exécutrice

obéissante de ses volontés. Sans doute une précision ou une distinction est ici nécessaire. Tous les partisans de la souveraineté du peuple ne rejettent pas l'autorité de Dieu, au moins son autorité théorique, sur la société — tous les libéraux doctrinaires ne sont pas radicaux — mais tous ceux qui nient l'autorité de Dieu, rejettent, par là même, toute autorité autre que celle dont le peuple reste le maître souverain. En d'autres termes, tous ceux qui déniaient à Dieu son autorité sont logiquement et implicitement anarchistes; mais tous ceux qui sont politiquement anarchistes ne nient pas explicitement les droits souverains de Dieu. Tout de même, il y a une doctrine commune entre les uns et les autres: celle de la souveraineté absolue et inaliénable du peuple. Et c'est cette doctrine du "gouvernement du peuple par le peuple", entendue logiquement et mise intégralement en pratique qui conduit à la négation de l'autorité à l'anarchie.

Écoutez ici un juriste et un philosophe, qui fut l'honneur du Sénat français avant d'avoir été la victime d'une coalition des libéraux et des radicaux du Morbihan, M. de Lamarzelle:

"Gouvernement du peuple par le peuple: Cette formule fameuse, si on la prend à la lettre, exprime la contradiction la plus flagrante que se puisse imaginer. Gouverner, c'est diriger. Diriger quoi? Le peuple. Or, le dirigé peut-il être en même temps le dirigeant? Si le peuple a besoin qu'on lui imprime une direction, c'est donc qu'il ne peut se diriger lui-même.

"Qu'on se rappelle l'origine du mot gouverner: 'gubernaculum' gouvernail. Où est-il le vaisseau qui peut se gouverner lui-même? S'il le pouvait, le gouvernail et la main qui le tient seraient inutiles. L'autorité implique des gens qui commandent et des gens qui obéissent; des gens qui exercent une action et d'autres qui la subissent; ceux qui obéissent ne peuvent pas être en même temps ceux qui commandent; ceux qui subissent l'action ne peuvent parvenir un jour à se gouverner eux-mêmes, c'est qu'il n'y aurait plus de gouvernement, ce serait l'anarchie."

Si donc il n'y a plus guère au jourd'hui, de gouvernement possible en France, si la crise présente menace de tourner à l'anarchie, c'est que les exploités du peuple lui ont persuadé qu'il devait se gouverner lui-même et ne supporter d'autre autorité que la sienne propre. La crise économique provient de la crise du régime qu'elle met à jour, et la crise du régime est une crise d'autorité. Et cette crise d'autorité, elle remonte par les idées jusqu'à la déclaration des Droits de l'homme de 89, jusqu'au "contrat social" de Rousseau, jusqu'à l'anarchie religieuse de Luther, jusqu'au nationalisme politique, littéraire et artistique de la Renaissance. "Ce sont les idées qui gouvernent le monde", et ce sont les idées qui le démolissent. Car les idées guident les esprits; les esprits guident les volontés; les volontés déterminent les faits; les faits sont bienfaisants ou néfastes, selon qu'ils réalisent des idées vraies ou des idées fausses.

Telle est la leçon dont il nous faut profiter.

Les idées fausses sur l'origine, la nature et l'exercice de l'autorité sociale qui ont amené la France et l'Europe au point périlleux de la crise actuelle, ont pénétré partout et même chez nous. Par la complicité d'influences diverses, où l'ignorance était d'accord avec la passion, elles ont rencontré une certaine faveur, parfois assez prononcée, dans beaucoup d'écrits et de discours. Les droits de Dieu n'ont été que rarement niés; mais les droits et la nature de l'autorité ont souvent été déformés, diminués, ruinés dans beaucoup d'esprits.

Si nous n'y faisons attention, si nous ne revenons pas aux justes notions de l'autorité et du droit dans la société, de la crise des partis, que nous connaissons déjà un peu, et qui peut augmenter avec leur multiplicité et l'inconstance de leurs principes, nous pourrions passer aux crises plus périlleuses du régime politique qui est le nôtre. Chez nous aussi, les idées fausses et les excès de notre régime parlementaire peuvent amener celui-ci à une crise où il pourra sombrer, s'il ne se met en garde contre les dangers où il glisse facilement de lui-même et où le poussent de funestes influences.

La crise française et européenne est une leçon pour nous.

—Robert Imandt est un des maîtres du violon et Léo-Pol Morin est un de nos pianistes canadiens les plus en vue. Ne manquons pas l'occasion qui nous sera offerte de les entendre, le 29 janvier prochain, au Princesse.

Perdue

M. Henri Raymond, laitier, a perdu une robe de carriole aux alentours de l'église St-Patrice. Prière de la remettre chez M. J. Donat Levesque, sellier, rue Lafontaine.

FAITS ET COMMENTAIRES

Jusqu'à ces dernières années, il n'y avait pas de journal quotidien catholique aux Etats-Unis. Comme la république voisine compte vingt millions de catholiques, il était impossible de songer sans quelque amertume à cette situation paradoxale. Enfin un groupe de catholiques d'origine allemande fonda la "Daily American Tribune" à Dubuque, Iowa.

Ce journal ne fut tout de même pas soutenu autant qu'on l'espérait. Il y a quelques semaines, la "Tribune" annonçait à ses lecteurs que, faute d'encouragement suffisant, elle allait se voir forcée d'interrompre sa publication.

Il faut croire qu'un sursaut d'indignation a secoué nos coreligionnaires américains et qu'ils ont eu honte par avance de ce scandale, car le numéro de Noël de la "Tribune" a donné avis à ses lecteurs qu'elle continuerait sa publication.

Nous nous en réjouissons bien franchement. Aussi bien, comme le fait remarquer le "Droit" d'Ottawa c'est surtout aux Etats-Unis, au milieu d'une légion de journaux malfaisants et d'inspiration protestante ou matérialiste, qu'il est nécessaire aux catholiques d'avoir un contre-poison à la mauvaise presse.

Il ne faudrait pas croire que les catholiques américains soient dépourvus d'oeuvres de presse. Dans la Nouvelle-Angleterre, nos frères franco-américains possèdent plusieurs journaux d'inspiration catholique sans parler des bulletins paroissiaux de belle envergure comme la "Semaine paroissiale" de Fall River. Seulement aucun de ces journaux ne paraît plus d'une fois la semaine.

Et c'est vraiment insuffisant en face du flot monstrueux des quotidiens à grand tirage de la presse jaune, qui pénètrent partout.

Cette presse d'information, extrêmement riche, exploite principalement le scandale. Et il y a même des journaux illustrés qui dépassent les bornes permises, en fait de "documents". Il est impossible d'estimer le mal effroyable causé par cette presse cynique qui n'a d'équivalent en aucun pays du monde.

Le "Progrès du Saguenay" annonce à ses lecteurs que, dans quelques semaines, il sera journal semi-hebdomadaire. Il sera le seul journal rural de cette catégorie dans notre province. Il faut féliciter notre confrère d'être si bien soutenu dans sa région, car s'il paraît deux fois la semaine, il le devra au zèle de ses abonnés, qui se sont faits les propagandistes de leur journal et lui ont procuré le tirage suffisant et par conséquent les ressources nécessaires.

On vient d'annoncer la constitution d'une grande combine de boulangeries à Montréal. Il semblerait que la diminution des frais généraux d'administration aurait dû apporter des profits suffisants à la nouvelle société. Il n'en est rien; au contraire, car le prix du pain a immédiatement monté.

Il coulera encore bien de l'eau sous les ponts avant que les monopoles soient organisés pour des fins philanthropiques, et pour alléger le fardeau de l'humanité. Jusqu'aujourd'hui, cette centralisation industrielle n'a abouti qu'à la constitution de fortunes colossales, qu'on a amassées à exploiter savamment et irrésistiblement le pauvre genre humain.

A la présente session fédérale, le Sénat aura à se prononcer sur 90 demandes de divorces, dont quelques-unes viennent de notre province d'Ontario. Le chiffre paraît moins élevé que les années dernières, mais il est encore trop considérable. Espérons que nos "pères-conservateurs" auront l'énergie de se montrer sévères et qu'ils sauront atténuer suffisamment la nocivité de cette loi anti-sociale.

Voulez-vous savoir où l'on en est aux Etats-Unis? Lisez les chiffres suivants: En 1870, il y avait un divorce pour trente-quatre mariages en moyenne. En 1907, le bureau de recensement estimait la moyenne à un divorce pour douze mariages. Aujourd'hui, certains états américains admettent qu'ils ont un divorce pour six ou sept mariages, quelques-uns donnent un divorce pour quatre mariages. Enfin, en 1925, le nombre total des divorces aux Etats-Unis a été de 107.867, soit 8.771 de plus qu'en 1923.

Les journalistes sérieux de la république américaine ont bien raison de dire que le divorce est "une plaie nationale" chez eux. Ce qu'il y a de pire, c'est qu'il est passé dans les moeurs, et que ceux qui se sont mariés plusieurs fois, les "much-married", sont considérés comme des sortes de héros. Il y a même des héros qui ont plus de dix divorces à leur actif... Pouah!

Au moment où nous écrivons ces notes, la Chambre des Communes d'Ottawa est la scène d'un débat

Dr Henri Provencher

CHIRURGIEN - DENTISTE

Extraction absolument sans douleur au moyen de l'anesthésie régionale!

Bureau

No 201, rue Lafontaine RIVIERE-DU-LOUP CENTRE

Bloc voisin du magasin de la

COMMISSION DES LIQUEURS

très animé. Une lutte oratoire assez serrée se prolonge et l'existence du gouvernement King est en jeu. On ne prévoit pas de vote décisif avant jeudi.

Un fait typique est bien l'attitude des progressistes. Deux d'entre eux, MM. Carmichael et Bird, ont fait d'assez longs discours sans révéler l'attitude de leur parti. La victoire des libéraux ou des conservateurs dépend du vote progressiste, notons-le bien. On prédit une faible majorité au gouvernement, d'après certains indices.

Les dépêches de France de mardi dernier annoncent la réélection d'Herriot à la présidence de la Chambre des Députés.

Elles rapportent aussi les paroles du chef socialiste Blum au congrès du parti. Blum déclare que les socialistes veulent obtenir le pouvoir par tous les moyens, légaux ou illégaux. Cette attitude n'a rien d'absolument surprenant. En France, depuis quelques semaines, tout le monde parle d'un dictateur et d'une dictature; on dirait d'une entente générale! Mais il est bon de faire remarquer que chacun des chefs veut être dictateur, ce qui fait trop d'aspirants à la direction du pays.

Rappelons à nos lecteurs que l'année dernière a vu passer sept titulaires différents au ministère des Finances: Clémentel et de Monzie sous le ministère Herriot; Caillaux, Painlevé et Bonnet sous Painlevé; enfin Loucheur et Paul Doumer (le ministre actuel) sous le ministère présent de Briand. Clémentel et Caillaux ont fait les plus longs termes; de Monzie a fait tout juste deux jours, et Loucheur deux semaines.

qui chercherait à renvoyer ces deux piliers du bonheur humain." Le Président Coolidge ne parle pas autrement que son premier prédécesseur. Voici ce qu'il disait publiquement dans une grande assemblée il y a quelques mois:

"Si la religion n'est là pour les secourir, tous les efforts du gouvernement sont voués à l'échec. Je ne prends pas ici le mot religion dans un sens étroit. Bien que je considère le clergé comme l'instrument le plus apte à distribuer l'enseignement religieux, je n'ai pas que lui en vue. Je suis persuadé que l'exemple d'hommes et de femmes vertueux, certains contacts sociaux et surtout l'influence d'une famille foncièrement bonne sont des facteurs moraux d'une importance capitale. Je ne vois pas de remède sérieux aux maux qui affligent la société moderne, si ce n'est dans la religion. Sans elle il n'est pas de genre d'éducation et de forme de gouvernement qui ne soient voués à un échec certain. Le salut ne peut nous venir qu'à travers le sacrifice, et le sacrifice est de l'essence même de la religion. Si le public arrive à mieux comprendre cette vérité et si le clergé veut bien continuer à la prêcher, il en découlera pour nous des avantages innumérables. C'est par ce moyen et par un renouvellement et une augmentation continue de notre foi que nous pourrions élargir et améliorer la vie morale et spirituelle de notre peuple. Sans la foi, notre civilisation, si brillante soit-elle, est destinée à périr."

Non moins sages ces remarques sur l'instruction: *"Si le dressage des facultés, l'éducation de l'intelligence et l'acquisition de la science augmentent notre capacité pour le bien, elles augmentent aussi notre capacité pour le mal. Le développement de nos puissances intellectuelles pourrait bien contribuer à notre malheur, s'il n'était accompagné du développement simultané des vertus morales. Or, en fait de sources de moralité, je n'en connais qu'une, celle qui découle de la religion."*

Bonne leçon à méditer par les chefs de familles, par les chefs de sociétés, par les chefs d'Etat.

Nécessité politique de la religion

Washington disait à ses compatriotes, au moment d'abandonner le pouvoir: "La religion et la morale sont les deux supports indispensables de toute prospérité. C'est à tort qu'il se croit patriote celui

Dr J. André Lessard, D. D. S.

— CHIRURGIEN-DENTISTE — TRAITEMENTS ET EXTRACTIONS PAR LES METHODES LES PLUS NOUVELLES.

Au dispensaire tous les jeudis de 9 à 10 heures A.M.

— Bureau: —

106 LAFONTAINE - RIVIERE-DU-LOUP Station.

A LIRE ATTENTIVEMENT

Examen gratuit de la vue par un vrai Spécialiste, médecin des hôpitaux de Paris, ayant fait une étude spéciale et approfondie de l'œil, et autorisé à faire tous traitements ou opérations se rapportant à cet organe si délicat.

Le succès que nous avons dans la vente de lunettes, nous justifie amplement de faire examiner la vue de nos clients par le Dr VEZINA. Nos profits sur la vente des lunettes est moindre parce que nous payons nous-mêmes ces examens, mais nos clients sont satisfaits, et nous n'avons pas encore enregistré une seule plainte depuis que nous vendons des lunettes.

Nos verres sont taillés par des experts spécialement pour chacun de nos clients.

Frenette & Beaulieu

RIVIERE-DU-LOUP Station

Comté de Témiscouata, P. Q.

N. B.—Pour entière satisfaction, achetez vos lunettes

Chez FRENETTE & BEAULIEU

Monsieur l'abbé F.-X.-LUDGER BLAIS

C'est une bien longue et bien belle vie que celle qui vient de se terminer par la mort du vénérable François-Xavier Blais. Il s'est éteint paisiblement le 2 décembre dernier, dans la modeste chambre qu'il occupait, depuis dix-huit ans à l'Hôpital Saint-Joseph du Précieux-Sang, à la Rivière-du-Loup. Il comptait quatre-vingt-treize ans d'existence et soixante-huit années et six mois de sacerdoce. Il est allé à sa récompense accompagné de la vénération et des regrets de ses anciens paroissiens et des nombreux amis qu'il comptait dans tout le pays. Malgré ses dix-huit années de retraite, son souvenir était encore vivace dans tous les cœurs. Quel spectacle touchant que ces foules qui ne cessent, pendant une semaine, de défiler devant sa dépouille mortelle! Elles venaient sans doute prier pour le défunt mais combien parmi elles ajoutaient à leurs prières pour lui, des invocations pour eux-mêmes. Chacun réclamait un souvenir ou plutôt une relique. Les bonnes religieuses pour répondre à toutes les demandes furent obligées de découper ses soutanes et d'en distribuer les parcelles. Dans son humilité il avait demandé un enterrement de pauvre et défendu qu'on y fit aucun éloge funèbre: "qu'on fasse plutôt des prières pour le repos de mon âme" avait-il écrit dans son testament. Des prières et des offrandes de messes, il en a eu en abondance; mais pour le reste, il a fallu céder devant la volonté générale de lui faire des funérailles dignes de son mérite. Ses obsèques ont donc été magnifiques et touchantes: la vaste église de Saint-Patrice était insuffisante à contenir la foule accourue pour témoigner une dernière fois son estime au regretté défunt. Avant l'absoute, M. l'abbé W. Lebon, supérieur du Collège de Sainte-Anne, fit revivre le cher disparu et rendit hommages à ses vertus dans une oraison funèbre aussi belle de forme que pleine de vérité. Ceux qui ne l'ont pas entendue ont pu la lire dans les journaux, mais la Semaine religieuse manquerait à son devoir, si elle ne consacrait quelques pages à la mémoire du doyen du clergé de Québec et de tout le Canada.

Monsieur Blais était né à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud le 16 novembre 1832, du mariage du Colonel Louis Blais et de Marie Genest. En 1844, il commençait, au Collège de Sainte-Anne, ses études classiques qui devaient se terminer, en 1853, par son entrée au Grand Séminaire. Il eut pour professeur l'abbé Bouchy récemment arrivé de France, qui savait inspirer à ses élèves le goût de la belle littérature de sa patrie; au grand séminaire de Sainte-Anne il trouva dans le grand-vicaire Célestin Gauvreau un directeur incomparable. Ce prêtre joignait à une rare vertu le don de former des prêtres. Il nous a été donné de connaître plusieurs de ses disciples, tels que l'abbé Edouard Fafard, Mgr J.-N. Siricis, les abbés Waïstan Blais, F. I. Paradis, et celui qui fait le sujet de cette notice, et nous pouvons dire qu'il avait su imprimer dans leurs jeunes âmes de séminaristes un esprit de régularité et de piété qui en fit des modèles de vie ecclésiastique. C'est ainsi préparé par de brillantes études classiques et une formation religieuse peu ordinaire, que l'abbé Ludger Blais reçut l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Baillargeon, le 10 mai 1857.

D'abord vicaire à Sainte-Croix de Lotbinière, pendant un an, nous le trouvons ensuite au collège, tour à tour professeur, premier directeur de l'École d'Agriculture récemment fondée par M. l'abbé Pilote, et directeur des élèves du collège. M. Blais semblait bien avoir toutes les qualités voulues pour faire de lui un éducateur de mérite. J'en ai pour preuve l'estime et l'affection que lui ont toujours témoignés ses anciens élèves, aujourd'hui hélas! peu nombreux.

Mais la Providence, par la voix de son archevêque, l'appela, en 1863, au ministère paroissial.

Après un an de vicariat à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, il était nommé curé de la Rivière-aux-Remords, en Gaspésie, chargé en outre de plusieurs missions. La Gaspésie d'alors, c'était le bout du monde pour les gens de la région de Québec. La civilisation y était rudimentaire, les chemins impraticables: c'est à cheval, en barge, ou sur ses raquettes que le missionnaire se transportait partout où l'on réclamait les secours de son ministère. Malgré cela, à cause de cela peut-être, M. Blais avait gardé un souvenir heureux de ces années d'apostolat. Souvent il manifestait le désir de revoir le théâtre de ses premiers travaux, mais toujours il sacrifiait le plaisir qu'il s'en promettait à son amour exagéré de la résidence.

En 1867, il est curé de Mont-Carmel, dans le comté de Kamouraska, gagnant l'estime de ses ouailles et s'attachant à elles avec tout le dé-



vouement du bon pasteur. Enfin, en 1871, Mgr Taschereau, archevêque de Québec depuis quelques mois, le nomma curé de la Rivière-du-Loup. C'est là qu'il devait passer la plus longue et la plus féconde partie de sa carrière sacerdotale. Pendant cinquante-quatre ans, il y résidera, ne faisant qu'un avec cette jolie ville qu'il a vu grandir et prospérer, avec tout l'amour et la sollicitude d'un père pour son enfant. L'église de Saint-Patrice, si belle aujourd'hui, n'avait, à son arrivée, que des murs et le toit, avec, en plus, une dette considérable. Le presbytère laissait lui aussi à désirer sous plus d'un rapport. L'église, M. Blais la termina; et quand un incendie la consuma en 1883, il la reconstruisit plus belle; mais le presbytère resta ce qu'il était. Pour le bon Dieu, il savait être magnifique; pour lui-même, tout était assez bon.

Désintéressé au point d'accepter avec une sorte de répugnance ce qui lui était dû, il savait donner généreusement aux pauvres et à toutes les œuvres de charité, avec une discrétion jamais en défaut. Charitable dans ses paroles comme dans ses actes, il ne se permettait jamais un mot contre le prochain, et ne souffrait pas qu'on en proférât en sa présence; si parfois, la conversation prenait un tour dangereux de ce côté, vivement il en changeait le sujet, surtout si elle menaçait d'atteindre quelqu'un de ses paroissiens. A l'entendre, ils étaient tous presque des modèles pourant il n'était ni aveugle ni muet. Pasteur vigilant, il connaissait les désordres qui inévitablement se produisaient de temps à autre dans son troupeau; il savait les combattre et y remédier sans jamais blesser personne, ni en public ni en particulier.

Avec son apparence sévère et la dignité empreinte en toute sa personne, il inspirait le respect, je dirai même une certaine crainte; mais cela n'empêchait pas les gens de toute classe et de tout âge d'aller à lui avec confiance: ils avaient tôt fait de percer cette glace et de voir, à travers, toute la bonté de son cœur.

Lui, si vif en tous ses mouvements, officiait lentement, pieusement, avec une certaine solennité. Le saint Curé d'Ars disait un jour: "Il y a des prêtres qui voient Notre-Seigneur, à la messe". Il avait sans doute eu lui-même ce privilège. M. Blais ne l'eut pas dans le même sens, mais en le voyant à l'autel, on le sentait pénétré de la présence de son Dieu; le regard de sa foi perceait les ombres de l'hostie et il traitait avec le plus profond respect et un ardent amour la Victime qu'il touchait de ses mains et qu'il immolait en sacrifice.

Le premier rendu à l'église, à une heure matinale, il y faisait son oraison, en attendant l'arrivée des fidèles. Il n'y manquait jamais. Un de ses anciens vicaires me disait au lendemain de ses funérailles: "Parmi les livres de sa bibliothèque, vous avez dû remarquer que les plus fatigués étaient sans doute ses livres de méditations". Rien de plus vrai en effet: on en pouvait dire autant de ses autres ouvrages de spiritualité.

Il est bien inutile d'ajouter que sa dévotion à la sainte Eucharistie avait pour compagne sa dévotion à la sainte Vierge. Le 8 décembre dernier, il y avait soixante-dix-huit ans qu'il était entré dans sa Congrégation et depuis et toujours, il avait eu pour sa Mère du ciel un tendre amour qu'on sentait vibrer en lui, quand il en parlait.

M. Blais était un prédicateur remarquable; ses instructions toujours bien et de longue-main préparées, claires et convaincantes, s'élevaient souvent à la grande éloquence.

Il était tenu en si haute estime par son archevêque et quelques-uns de ses suffragants, qu'il fut proposé à Rome, pour remplacer Mgr D. Racine sur le siège épiscopal de Chicoutimi. Je ne me fais pas, ici l'écho d'une rumeur: c'est un fait que j'affirme sur l'autorité d'un document irrécusable. Il eût été sans doute un excellent évêque, mais combien ce fardeau honorable eût lourdement pesé sur ses épaules! Le bon Dieu lui épargna cette épreuve, et il resta jusqu'à la fin, ce qu'il voulait être, l'abbé Ludger Blais.

Il connaissait trop l'importance de l'éducation pour ne pas désirer la voir se répandre et se développer dans sa chère ville de la Rivière-du-Loup. Aussi quand les circonstances le permirent, il appela à y diriger une académie les Frères des E-

coles chrétiennes. Depuis 1883, ces excellents éducateurs y exercent leur zèle et leur talent avec les plus heureux résultats.

Il avait aussi, selon la parole du psaume, l'intelligence du pauvre et de l'indigent; il rêvait depuis longtemps la fondation d'un hôpital et d'un hospice pour recueillir les vieillards pauvres. Grâce à la générosité d'une pieuse nièce, mademoiselle Marie-Mathilde Pouliot, il put, en 1887, réaliser son pieux dessein.

La ville se développait de plus en plus, un seul curé ne pouvait répondre aux besoins spirituels de sa population. M. Blais le comprit, et quoiqu'il lui en coûtât de se séparer d'une partie de ses paroissiens, il accomplit généreusement ce sacrifice. Bientôt, en 1905, deux nouvelles églises s'élevaient sur les hauteurs qui dominent le reste de la cité. Elles portèrent toutes deux l'un de ses prénoms: elles forment comme deux satellites à l'église mère, mais leurs fidèles n'ont pas oublié leur ancien curé. Ils étaient tous à ses funérailles, même ceux qui l'avaient à peine connu. Mais qui donc, à la Rivière-du-Loup, ne connaissait pas M. Blais?

C'était une personnalité qui s'imposait et qu'on n'oubliait pas facilement quand une fois on l'avait connue. C'était un gentilhomme dans la force du mot. Mais avant tout, il était prêtre, non seulement à l'église mais dans toute sa vie. Cela ne l'empêchait pas d'être le plus aimable des hommes en société. "Un saint triste est un triste saint", disait plaisamment le bon François de Sales. Monsieur Blais ne méritait pas ce reproche. Il était gai, spirituel, accueillant, hospitalier autant qu'on peut l'être, mais la compagnie la plus agréable ne l'empêchait pas d'accomplir à la lettre son règlement. Quand l'heure avait sonné, il s'excusait auprès de ses hôtes, et se retirait dans son modeste bureau, pour achever les prières ou le travail de la journée.

En 1907, il y avait trente-six ans que M. Blais était curé de la Rivière-du-Loup, il comptait cinquante années de sacerdoce, et ses paroissiens avaient résolu de faire de ses noces d'or une manifestation inoubliable de leur estime et de leur reconnaissance envers leur si bon pasteur. Le jubilaire n'était pas du même avis il avait toujours fui les honneurs, son humilité presque farouche avait horreur de tout ce qui pouvait le mettre en vedette; aussi, ce ne fut pas sans résistance qu'il céda aux sollicitations de ses amis.

La vieillesse était venue avec une cruelle infirmité: c'était l'heure de la retraite. M. l'abbé Lebon a si heureusement peint cette dernière phase de la vie de M. Blais que je le cite textuellement:

"A l'exemple de Mgr Baunard, il pouvait dire: La seule ambition qui me reste est de m'asseoir lassé au bout du sillon dans lequel j'ai fini de jeter tout le grain que j'étais capable de semer, et là de terminer ma journée en regardant l'horizon d'un côté le soleil qui se couche, me rappelant que tout doit finir, et de l'autre, les premières étoiles qui montent dans l'infini, me rappelant que par delà il y a un autre monde où tout recommence, celui auquel j'aspire et où m'attend Dieu le Père.

Et il s'en venait à son hôpital qu'il aimait tant, qu'il avait choisi pour dernière demeure, pour le doux nid où il voulait mourir, in nidulo meo moriari (Job). Là dans sa paisible retraite cachée par un rideau de verdure, en face du grand fleuve dont les eaux s'enfuyaient vers la mer, il pouvait méditer à loisir ces paroles de la sainte Ecriture: Voici que le fleuve de mes jours s'approche de l'océan (Eccl.); océan de l'éternité qu'il devait entrevoir encore longtemps. Il se faisait tard il est vrai, mais le Seigneur restait. *Manc nobiscum Domine quoniam advesperascit.* Il était avec lui par la sainte messe qu'il put célébrer jusqu'à sa dernière année, par le bréviaire qu'il récitait toujours avec sa piété d'enfant, avec lui par la méditation et la lecture spirituelle qu'il fit jusqu'à ses derniers jours. Ce fut donc une verte vieillesse. Dieu le laissait comme un exemple et une bénédiction pour ses anciens paroissiens.

Tous les jours, à heure fixe, après ses lectures, où il suivait assidûment le mouvement des idées politiques, sociales et littéraires, vous pouviez voir ce petit vieillard aux épaules solides aux traits fins, aux yeux pétillants, faire sa promenade, appuyé légèrement sur sa canne noueuse. Il traversait alertement votre paroisse, connaissant tout le monde, retrouvant les parents dans la figure des enfants qu'il rencontrait sur son passage. Les vieillards avaient ses premières sympathies; un bon mot de lui trouvait facilement le chemin de leur cœur. Il savait donner à tous un bon conseil; souvent encore les malades le demandaient à leur chevet. Et ces services, il savait les rendre avec la plus grande discrétion, sans jamais s'immiscer dans la conduite des affaires paroissiales. Et ainsi, dans votre cité, il était comme le patriarche universellement aimé et respecté. Quand il apparaissait, c'était tout le passé qui se dressait devant vous vous étiez fiers de le posséder: *Tu honorificentia populi nostri.*

"Et ainsi sa vie se prolongeait comme indéfiniment. Ce furent bientôt les noces de diamant que l'on voulait fêter; mais il s'y déroba, en allant chez l'un de ses anciens vicaires consacrer à faire une retraite ces jours remplis de souvenirs. Ses jours continuaient dans le silence. Ses contemporains avaient disparu depuis longtemps: il était comme le vieux chêne qui a vu tomber autour de lui la forêt. On aurait pu appliquer à ce prêtre plus que novenaire les paroles que saint Jérôme adressait à son ami Paul de Concorde: "Vous aurez

E. A. DOUCET

AGENT D'ASSURANCE

Incendie -- Garantie - Vie -- Accidents

ET MARCHAND DE CHARBON -

Rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup.

Phon Kamouraska

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924) \$ 40,646,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration

L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

Vice Président et Directeur-Général.

M. TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs

L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau Brunswick et de l'Île-du-Prince-Edouard.

Succursale, Rivière-du-Loup, (en bas) C. R. FUSSE, Gérant
Succursale, Rivière-du-Loup, Station

PACIFIQUE CANADIEN

Modification dans le service des trains

ENTRE

QUEBEC ET MONTREAL

DEPARTS DE QUEBEC (Gare du Palais)

LOCAL DE TROIS-RIVIERES, 9.00 a. m., dimanche seulement. Arr. Trois-Rivières 11.40 a. m.
L'EXPRESS DE JOUR, 9.00 a. m., dimanche excepté. Arr. Montréal (Gare Viger) 3.15 p. m.
LE FRONTENAC, 1.30 p. m., tous les jours. Arr. Montréal (Gare Windsor) 6.15 p. m.
LOCAL DE TROIS-RIVIERES, 4.00 p. m., dimanche excepté. Arr. Trois-Rivières, 6.25 p. m.
LE VIGER, 5.00 p. m., tous les jours. Arr. Montréal (Gare Viger) 9.15 p. m.
L'EXPRESS DE NUIT, 11.55 p. m., tous les jours. Arr. Montréal (Gare Viger) 6.50 a. m., et (Gare Windsor) 7.20 a. m. ARRIVEE A QUEBEC (Gare du Palais)

L'EXPRESS DE NUIT, 7.00 a. m., tous les jours. Dép. Montréal (Gare Windsor) 11.30 p. m. et (Gare Viger) 11.50 p. m.
LOCAL DE TROIS-RIVIERES, 9.50 a. m., dimanche excepté. Dép. Trois-Rivières, 7.25 a. m.
LE FRONTENAC, 2.00 p. m., tous les jours. Dép. Montréal (Gare Windsor) 9.15 a. m.
L'EXPRESS DE JOUR, 3.40 p. m., dimanche excepté. Dép. Montréal (Gare Viger) 9.45 a. m.
LOCAL DE TROIS-RIVIERES, 10.20 p. m., dimanche seulement. Dép. Trois-Rivières 7.50 p. m.
LE VIGER, 9.45 p. m., tous les jours. Dép. Montréal (Gare Viger) 5.00 p. m.

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets: 30 rue Saint-Jean, tél. 2-0093; Château Frontenac, tél. 2-1840 et Gare du Palais, tél. 2-0663.

S'adresser à

C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océanique - Gare du Palais - Québec.

ou à

R.-G. AMIOT, Agent du District, Trafic-Voyageurs, Gare Windsor, Montréal.

bientôt cent ans et néanmoins vous voyez, vous entendez, vous marchez comme tout le monde. Vous avez conservé toute la sûreté de votre mémoire, toute la vivacité de votre esprit. Votre main écrit sans trembler et trace fermement des lignes qui ne dévient pas". Mais lui semblait répondre par ces paroles de saint Jean: Veni Jesu Domine, Veni Jesu, il est temps de nous voir."

Depuis quelques mois surtout, il désirait la mort. Il souffrait de ne plus dire la messe; sa vue affaiblie ne lui permettait plus la récitation de son bréviaire; il lui avait fallu dire adieu à ses bons vieux amis, les livres. Il souffrait surtout des soins qu'il était forcé de recevoir, lui qui avait toujours voulu servir et ne jamais être servi.

"Il désirait la mort, dirai-je en citant ces paroles du cardinal Manning, qui s'appliquent si bien à notre cher défunt, mais il la redoutait aussi comme l'ont redoutée tant d'âmes saintes; il la craignait parce qu'il se reconnaissait pécheur et ce qu'il avait appris à connaître la sainteté de Dieu et la malice du péché. Mais c'était une sainte frayeur qui hantait la crainte servile, car elle lui donnait le gage de l'Espérance résidant dans son âme projetait sa lumière au fond de sa conscience pour lui faire apercevoir les fautes qu'il devait pleurer, et qu'il déliait son âme pénitente de tous les liens du péché et de la mort."

"Personne n'a une fin aussi heureuse que les pasteurs qui meurent au milieu de leur troupeau. Plus

ils se sont consumés au service de leurs ouailles, plus on les aime; et plus on les aime, plus ils sont soutenus, à leurs derniers moments, par les prières de ceux qu'ils ont conduits à Dieu. O admirable lien que celui que la charité crée entre les âmes! Union plus étroite et plus vivace que celle que créent les liens du sang! Union qui loin d'être rompue par la mort, se transfigure dans le monde de la lumière et unira le pasteur et le troupeau pour l'éternité, alors que le nombre des brebis fidèles aura été compté et arrêté définitivement; alors que tous les pasteurs seront réunis autour du Grand Pasteur de cet unique bercail que Dieu a établi sur les collines éternelles."

A. TETU, ptre.

La Semaine religieuse de Québec

Pour assurances de toutes sortes, consultez P.-J. BERUBE.

La Teinturerie de Service

G. E. MOREL, prop. Nettoyage, Pressage, Réparations, de toutes sortes, etc.

A DES PRIX RAISONNABLES.

Faites un essai et vous serez satisfaits.

254 rue Lafontaine-Rivière-du-Loup

SCIEZ avec une SCIE SIMONDS. Elles gardent plus longtemps leur tranchant. SIMONDS CANADA SAW CO. LIMITED. Vancouver, Montréal, Toronto, St. Jean, N.B.

Le Saint-Laurent

Le médecin de campagne

Je voudrais avoir plus de compétence pour traiter à fond un aussi beau sujet. Je n'ai jamais vécu dans l'intimité du médecin, mais les quelques rencontres au hasard de mes voyages et dans le cours de ma vie, me l'ont fait mieux connaître; et c'est pourquoi ce soir, il me vient à l'idée d'en parler un peu pour le défendre, mais beaucoup pour acquiescer envers lui la dette de reconnaissance et de sympathie que nous lui devons, les miens et moi.

Ce qui me fait aimer mon médecin c'est qu'il a une oreille pour entendre et un cœur pour comprendre. On a dit que le médecin n'a pas d'âme, que c'est un outil qui guérit en tranchant. S'il est vrai que le médecin doit rester froid, impassible devant la plaie à couvrir, l'outil à la main pour trancher le membre gangrené, il est faux de prétendre que son âme ne souffre pas en face de la douleur de son patient. S'il se hâte, s'il se précipite, s'il taille vivement dans les chairs et son action ne tendent qu'à un seul but: sauver la vie menacée et en abrégé les douleurs. Et ceux qui ne sont pas tout à fait absorbés par les plaintes du malade, même endormi, et il travail de l'opération, entendent assez souvent le médecin plaindre son patient et lui parler par un regard magnétique, plus que par les lèvres, qui donne espoir, relève les forces et assure la guérison.

En pourrait-il être autrement? Il faut au médecin pour obtenir le droit d'entrer dans cette carrière, et de pratiquer sa profession, passer par une série d'examen de plus en plus difficiles. C'est d'abord, au Collège, l'examen des lettres et des sciences que personne ne peut voler. La seule robe nuptiale qui permet à l'écolier d'entrer à la salle où se donne le titre de bachelier, qui donne droit d'entrer à l'Université où il veut aller étudier la médecine, est la science guidée par l'intelligence. Les pareseux et les sans-talent auront beau verser des pleurs et grincer des dents, le maître leur dira: "Hors d'ici."

À l'Université, le jeune *clerc* devra se soumettre à un entraînement intellectuel de cinq longues années. Pendant ce temps, il doit écouter, noter, apprendre et réciter le cours d'un professeur expérimenté qui résume les leçons de ses graves auteurs et explique les cas de sa pratique personnelle. Dans la petite chambre où il se retire, au troisième ou au cinquième étage, l'étudiant après un repos bien mérité, reprend ses notes, ses livres; il repasse dans sa mémoire les principes énoncés, il revoit la main du professeur, qui dirige et guide la sienne, il refait la scène de dissection, d'osculation, de consultation, qui se grave dans son esprit, jeune, fort, habitué à l'exercice du raisonnement et à conserver ce qui s'y grave.

Cette gymnastique intellectuelle va durer cinq longues années. Et à chaque année l'étudiant en médecine devra subir des examens sérieux difficiles sur toutes les matières enseignées. Quand on a vu travailler ces jeunes gens, gais à leur heure, et c'est juste — c'est même beau de les voir et de les entendre, — quand on sait surtout à quelle épreuve finale ils sont soumis, que l'on trouve petit et bas le préjugé encore malheureusement trop répandu dans la masse du peuple: que les médecins n'en savent pas plus long que la mère Mérianne du troisième rang ou le sauvage du Petit-Sault.

Si encore le médecin, l'homme consciencieux que nous savons, et pour nommer personne, disons que je pense à ceux que je connais mieux dans la région où j'habite depuis peu, le Dr Dubé, de Notre-Dame-du-Lac, le Dr Côté, de Cabano, le Dr

Fortin, de Rivière-Bleue, le Dr Morais, de Ste-Rose, si ces médecins, reçus et installés, se bornaient à arracher des dents et à donner des pilules au petit bonheur, on aurait peut-être raison de protester et de proférer les cataplasmes de la mère Mérianne à l'habile lancette du médecin. Mais y en a-t-il des médecins qui n'étudient pas? A leur bureau ils étudient: dans les poches de leurs habits, dans le *sac aux maladies*, vous voyez des revues médicales et quand il est appelé pour une maladie un peu longue, le médecin s'assit près d'un chassiss ou d'une lampe, et là, il lit et se renseigne, il étudie comme s'il n'avait pas fini ses études.

Entrez chez lui, alors que tout le monde repose, le médecin veille. Pourquoi! Pour étudier plus à fond un cas sérieux, pour s'assurer et trouver le meilleur remède, le meilleur traitement qui sauvera de la mort ou de l'infirmité celui-là même, peut-être, qui l'a méprisé et traité d'ignorant. Puis quand il aura trouvé, heureux de pouvoir sauver ou soulager encore une vie, au moment où, fatigué de ses recherches, il songera à se reposer, car le médecin n'est pas une machine, un appel se fait entendre. Il faut alors partir pour le dernier rang de St-Honoré ou pour le Squateck, ou pour Courchesne, n'importe où, mais au loin, sous une pluie battante ou dans une rafale de neige, assis dans une mauvaise voiture. Et l'on dit: "Bah! le Docteur, il n'est pas pire que nous autres!" Ce serait vrai si le médecin, comme celui qui est venu le chercher, n'était obligé qu'une fois par quinze ou vingt mois de faire pareille course par un pareil temps. Comment ne pas songer qu'aujourd'hui même le médecin a dû travailler et aller aux malades presque aussi loin et n'avoir pas de voiture plus confortable? Pourquoi oublier que le médecin a la charge de plus d'âmes que son propre curé? Pourquoi oublier qu'il est le médecin de tout le monde et non pas d'une seule famille? Et puis encore, pour qui oublier que le médecin a droit lui aussi à ses heures de repos, à ses heures de délassement? Quand vous êtes venu ce soir le chercher pour aller soigner votre femme, votre enfant, avez-vous remarqué qu'il berçait sur ses genoux un tout petit enfant? C'est son bébé qui est malade. Demain, ce sera sa femme qui sera fortement indisposée. Un autre jour, il recevra un ami, des parents, il sera invité à une soirée de famille, à une partie de cartes, à un voyage sur l'eau, que sais-je? Ces heures bénies où il peut se recréer, oublier l'odeur du sang versé la laideur des plaies béantes, les lamentations des malades; ces heures bénies ne sont pas fréquentes. Comme le prêtre, il est l'homme des sacrifices et du dévouement, il lui faut tout abandonner, famille, amis, plaisirs, voyages et courir aux malades malade lui-même, s'exposant à mourir pour empêcher les autres de mourir. Elle est longue la liste de ces héroïques dévouements dont la fin a été tragique.

Que le médecin se fasse payer pour son travail, c'est tout juste. Pour en arriver là, cet homme a dû s'endetter ou faire endetter son père. Les études sont longues et coûtent beaucoup d'argent. Il lui faut prendre maison, avoir des remèdes et un outillage. Et comme il n'est pas bon que l'homme soit seul, même en médecine, il prend femme et souvent, Dieu lui donne une famille. Qui prendra soin de ce ménage si le médecin ne se fait pas payer? Qui entretiendra cette maison? Qui fera instruire ses enfants? Soyons donc justes, il n'y a que les religieux qui aient fait vœux de pauvreté. Et encore le conseil d'administration doit pourvoir à leur entretien.

Mais, est-ce beaucoup, par exemple de sauver la vie de votre femme ou de votre enfant pour quinze

vingt piastres, selon le cas? Est-ce beaucoup de guérir un poulmon malade, une appendice meurtrière, de vous débarrasser de la barre que vous avez entre le ventre et l'estomac, de sauver votre bras, votre jambe, votre vie enfin pour quelques piastres? Qui voudrait pour les cent piastres données au médecin redevenir aussi malade qu'auparavant? Et puis, pour avoir le plaisir d'avoir un beau député, ne lui paye-t-on pas \$4000.00 de salaire, avec l'obligation, en plus, de l'aider dans ses élections? Est-ce qu'il ne nous en coûte pas très cher de se servir des avocats et des notaires pour le moindre acte de loi? Et le moindre expert, arpenteur, banquier, ingénieur civil, arpenteur, ne nous coûte-t-il pas plus cher que le médecin? Et que valent le député, le notaire, l'avocat, l'expert, en présence d'une maladie sérieuse? Soyons justes et ayons pour notre médecin la largeur de vue et la générosité qu'il mérite, et que nous ne lui donnons pas suffisamment. Rappelons-nous, le médecin n'est pas qu'un guérisseur de maux, il est encore une grande force morale. Le bon médecin de campagne a toujours un mot pour encourager, un sourire pour faire taire les chagrins, il s'attache à son malade comme à son propre enfant, il vient le voir le jour ou la nuit, il surveille la marche du progrès, et si le mal l'emporte, il soutient son courage par des paroles de résignation, il fait auprès de lui oeuvre d'apôtre et souvent il a si bien parlé que le prêtre n'a qu'un signe à faire pour voir son malade recevoir les derniers sacrements, l'âme sereine et prête à tous les sacrifices. Cette action ne s'apprécie pas au prix d'argent. L'or ni l'argent ne peuvent acheter pareil dévouement.

Quand le médecin a bien préparé la mort de son malade incurable, il ne cesse pas d'être médecin, il comprend toujours qu'il doit rester médecin, médecin des âmes et des corps, c'est pourquoi le prêtre est toujours assuré de son précieux concours pour l'établissement des œuvres dans la paroisse, il connaît les pauvres et il leur donne non seulement des remèdes mais du pain. Il sait quelles sont les plaies sociales de la paroisse, il s'efforce d'en enrayer le mal par le bon exemple, par de sages conseils, et s'il le faut par de salutaires dénonciations. On a appelé le médecin le bras droit du prêtre, et c'est juste! Un médecin sobre, pieux, bien pratiquant, éclairé est une force morale irrésistible. Son bon exemple entraîne, et sa parole finit toujours par convertir. Malheureusement on comprend toujours trop tard pour les bien apprécier, cet exemple et ces vertus. Même si le médecin donnait gratuitement son temps et ses remèdes, il y aurait contre lui des plaintes et des murmures. L'égoïsme humain est si insatiable qu'il ne se rend nul compte de la charité et de la protection qui le font vivre. On a vu et on verra encore des médecins qui auront mis au monde toute une génération d'âmes, se voir refuser l'aide et la considération de ces âmes. Au moment où le médecin éprouve le besoin de s'appuyer sur quelqu'un, il sent bien autour de lui un petit groupe d'amis qui le soutiennent, l'encouragent, mais la masse, ceux qui dans une grande mesure lui doivent la vie, s'en éloignent ou lui refusent le moindre tribut de reconnaissance. Même les pauvres ça à qui il aura tout donné, ses nuits, ses plaisirs, son temps, ses remèdes, auront sans aucune raison quelque chose à redire ou quelque prétexte à invoquer pour s'abstenir d'aider. Alors le médecin pour mettre un rayon de joie après avoir fréquenté le cercle de ses amis intimes, revit dans son esprit et dans son cœur le souvenir heureux des anciens jours où tout le monde le saluait et le considérait. Comme un

FORANO PLESSISVILLE CANADA

Indispensable à toute Boutique à Bois

Notre Scie à Ruban No. 2 est des plus solides—requiert peu de pouvoir et occupe un très petit espace. Peut être fournie, également, pour poser sur poteau.



Devrait être dans toutes les fabriques de portes et fenêtres, ateliers de voituriers, entrepreneurs, etc.

Très Peu Coûteuse

Laissez nous vous renseigner à son sujet et vous adresser notre catalogue complet de machines à bois.

Demandez ce coupon et recevez le CATALOGUE DE SUITE
 La Fondation de Plessisville, Plessisville, Qué.
 Mon nom est _____
 Adresse _____
 Cité _____
 Veuillez me faire un bon de commande sur votre catalogue No. 2
 insérer dans
 cette
 espace

sauveur d'âmes presque aussi grand que le prêtre dans la paroisse.

Qu'y a-t-il donc? Il n'y a pourtant pas de changement: le médecin a le même zèle pour ses malades, le même amour de sa science, la même célérité à accourir; il a adopté les méthodes les plus récentes pour réussir. Encore une fois, qu'y a-t-il donc? Il y a ceci: le médecin se fait vieux et parce qu'il vieillit, on croit faussement que son esprit s'en va. Et pourtant avec l'âge et les cheveux blanchis, le médecin de campagne a une gravité et une expérience qui attirent l'attention des gens sérieux. Et puis, en connaissances-nous beaucoup de médecins très âgés? N'est-il pas vrai qu'ils meurent relativement jeunes, victimes du devoir, du dévouement et de l'abnégation d'eux-mêmes?

GILLES

A propos de Boileau, Mtre Jacques, vous avez encore énoncé une demi-vérité; il n'est pas toujours vrai que l'esprit d'un autre gâte celui qu'on a; c'est faux pour plusieurs. C'est même très bien de savoir où est le bel esprit, de le chercher, de le trouver et d'en prendre sa petite part. Pour trouver de l'esprit chez les autres, je suis persuadé, mon cher Lorient, qu'il en faut avoir soi-même. Je considère donc votre gratuite affirmation de plagiare, comme un compliment, et je mentirais si j'allais vous la retourner.

Comme mot de la fin, me serait-il permis de vous faire une suggestion (que vos sens délicats n'accepteront pas, je le sais): n'allez jamais vous prononcer entre deux baisers!

J.-Bte Lavoie.

Vieille barbe va!

Sans avoir doublé le cap de la cinquantaine, Mtre Jacques est ce que l'on est convenu d'appeler une vieille barbe. Dans sa giberne il a une quantité de choses disparates, dont il se sert à tout propos et hors de tout propos. Il est politicien et journaliste, ce n'est ni Veillot ni Daudet; comme politicien, il a connu bien des déboires et rempli quelques-uns des rôles les plus discutables. Ce n'est pourtant pas qu'il ait ménagé les conseils à ces pauvres électeurs de Témiscouata! Ils eurent le défaut d'être trop fréquents et trop autoritaires. Ceux qui ont connu ce pauvre Lorient dans l'intimité, vont jusqu'à dire qu'il restera toujours incompris; l'obstacle qui empêche le rayonnement de cette singulière personnalité, résiderait dans la disproportion de ses concepts avec la réalité des choses.

À la vérité, n'ai-je pas été surpris du biaisage de Mtre Jacques, et encore moins de sa conclusion: conclusion banale, pédante, qui se cherche vainement un lien de causalité. Cerveau obscur, réfractaire à toute démonstration limpide, qui se croit néanmoins bien orné, et qui se contente de se croire tel: voilà l'inévitable réflexion qui naît dans tout esprit à la lecture de son travail cosmopolite où se croisent les malices de Boileau et les ombres des dieux musulmans.

Robert IMANDT

Demande à la Législature

Avis est par les présentes donné que "THE WARREN COMPANY LIMITED" demandera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, d'adopter une loi ratifiant certaines résolutions des Commissaires d'Écoles de la municipalité scolaire de St-Edouard de Fraserville et des Syndics de la Corporation scolaire dissidente de Fraserville, et certaines conventions entre les mêmes et la dite Compagnie; à l'effet de fixer pour dix ans, du 1er juillet 1925, à sept cent cinquante piastres (\$750.00) les taxes scolaires annuelles payables sur les biens meubles et immeubles de la dite Compagnie, et légaliser l'arrangement pour taxes scolaires ainsi conclu entre les parties.

Rivière-du-Loup, 23 décembre, 1925.

HORACE CIMON,
Procureur du pétitionnaire.

Pour vos impressions de toutes sortes n'oubliez pas que c'est au "Saint-Laurent" que vous recevrez la plus entière satisfaction et ce à des prix modérés.

NOUS Y SOMMES

L'OUVERTURE DE LA VENTE PRODIGIEUSE

Organisée chez

JOS VIEL

RIVIERE-DU-LOUP EN BAS

A été un grand succès

Une foule immense a envahie le magasin dès la première heure. Suivez cette foule jusqu'à la clôture de cette vente

SAMEDI 23 JANVIER NOUVELLES ATTRACTIONS TOUS LES JOURS

Le terminus de l'Express du samedi soir et du lundi matin.

Depuis très longtemps, le terminus de l'Express du samedi soir était Mont-Joli, d'où ce train repartait le lundi matin à destination de Montréal, ce qui était très commode pour le public voyageur.

Dans le courant du mois de décembre dernier, les autorités des Chemins de Fer nationaux ont décidé que Rivière-du-Loup serait le terminus de ce train à partir des premiers jours de janvier.

Ce changement eût pour effet d'incommoder les voyageurs des paroisses situées entre Rivière-du-Loup et Mont-Joli et de reculer des employés des Chemins de Fer.

Aussitôt que monsieur Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, fut informé de cet état de chose, par monsieur Jules Lizotte, préfet du comté de Témiscouata, il se mit immédiatement en communication avec Sir Henry W. Thornton, président des Chemins de Fer nationaux, le priant de reconsidérer cette décision. Il fut appuyé dans ses démarches par son collègue, le général Sir Eugène Fiset, député de Rimouski, qui était également intéressé pour son comté.

A la suite de leur travail actif et persévérant, Sir Henry W. Thornton vient d'écrire à monsieur Jean-François Pouliot que, depuis la réception de son télégramme du 1er janvier, la décision des Chemins de Fer nationaux à ce sujet a été reconsidérée et que l'on a jugé à propos de faire droit à sa demande.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant la correspondance qui a été échangée à ce sujet.

St-Eloi, Qué., Dec. 27
J.-Frs Pouliot, M. P.
Chambre des Communes,
Ottawa, Ont.

A partir du trois janvier l'Express No 1 le lundi part de Rivière-du-Loup seulement et le No 2 arrêtera à Rivière-du-Loup le samedi soir. Veuillez donc aviser les autres de faire partir ce train de Mont-Joli le lundi et le faire rendre à Mont-Joli le samedi soir si c'est possible.

J. LIZOTTE.
January 1st, 1926.
Sir Henry W. Thornton,
Chatman & President, C. N. R.
Montreal.
Will yo uplease give instructions

that Mont-Joli shall remain the terminus for train two on Saturdays and that train one shall leave from there on Mondays. Compliments of the season.

Jean-François Pouliot, M. P.
House of Commons, Ottawa.

Montreal, Que., January 6, 1926.

Dear Mr. Pouliot:
Referring to your telegram of January 1st relative to Mont-Joli remaining the terminus for trains No. 1 and No. 2 on Saturdays, I beg to advise, and as you may know, we are doing everything possible to cut out unremunerative train service, and according to the analysis made of the earnings of the trains in question, the volume of traffic handled between Levis and Mont-Joli would not warrant their continuance and therefore it was arranged to have them terminate at Levis.

Since receipt of your message however, we have again gone into the question, and while the operation of the trains to Mont-Joli will be unprofitable, we will arrange, effective this week to continue Mont-Joli as the terminus.

Wishing you the Compliments of the Season, I am,
Yours faithfully,
H. W. Thornton.

—(o:—
Nous sommes heureux que Sir Henry Thornton ait bien voulu reconsidérer la décision des autorités des Chemins de Fer nationaux dans ce cas-ci, et nous nous faisons un plaisir de l'en féliciter chaleureusement, de même que les députés de Témiscouata et de Rimouski qui ont bien servi une fois de plus les intérêts de leurs électeurs.

Nous savons gré à monsieur Jules Lizotte, préfet du comté de Témiscouata, d'avoir attiré l'attention du député à ce sujet.

Le retour à l'ancien état de choses a un triple avantage: pour le public voyageur, pour le service des postes et pour les employés de Chemins de Fer. Même si ce train n'est pas des plus payants, il n'est qu'une exception, car tout le monde sait que la partie des Chemins de Fer Nationaux de Montréal à Mont-Joli est l'une des plus payantes de tout le réseau.

Ste-Rose du Dégelé

—M. et madame Hormisdas Côté, de Rivière-du-Loup, et leurs trois enfants: Béatrice, Roland et Ernest, ainsi que M. et madame Jos. Côté, de Cabano, et leur fille Ruth étaient en visite dernièrement chez M. Armand Aubut.

—Mademoiselle Germaine Deschênes, de Rivière-du-Loup, est venue passer quelques jours dans sa famille à l'occasion du nouvel an.

—Mademoiselle Eva Ouellet, de Cabano, est venue en visite chez son oncle M. Aurèle Dionne et est retournée accompagnée de sa cousine Mlle Eugénie Dionne.

—Mademoiselle Audéa Landry est retournée à la Rivière-du-Loup après une huitaine passée dans sa famille.

—Mademoiselle Clémentine Ouellet, de Notre-Dame du Lac, est venue en visite chez des parents.

—Mademoiselle Rolande Landry, de Notre-Dame du Lac, après quelques jours passés chez son oncle M. J.-W. Chamberland est retournée dans sa famille, mademoiselle Rachel Chamberland l'accompagnait.

—M. et madame Léon Landry, se sont rendus visiter leurs parents à Cabano.

—M. et madame Napoléon Michaud, de Notre-Dame du Lac, et leur fille Jeannine étaient en visite pour le premier de l'an chez M. Amédée Tremblay.

—Madame Elzéar Dionne et M. et madame Antonio Leblanc de Cabano étaient de passage à Packington la semaine dernière.

—Madame Jos. Picard est revenue d'un voyage à la Rivière-du-Loup chez ds parents.

—Madame Alf. Ouellet, de Cabano, a fait un court voyage d'affaires à Ste-Rose la semaine dernière.

—M. et madame Paul Ouellet d'Edmundston, sont venus en qualité de parrain et marraine chez M. Jos. Ouellet et ont passé quelques jours à visiter leurs parents.

—Mademoiselle Alice Beaulieu a été dans sa famille à Notre-Dame du Lac.

—M. et madame Jos. Landry de St-Honoré vinrent en visite chez M. Jos. Deschênes.

—M. Paul-Emile Martin, de Rivière-du-Loup, est venu en voyage d'affaires ici.

—M. Camille Saint-Cyr employé chez M. Jos. Tremblay est de retour après une vacance passée dans sa famille à Québec.

—M. et madame Alexis Soucy se sont rendus dernièrement à Edmundston chez leurs fils M. J.-P. Soucy.

—Madame Denis-St-Onge, d'Edmundston, ses deux fils Gérard et Lionel Lavoie, et sa fille Annette visitèrent à l'occasion des fêtes de Noël et du nouvel An, leurs parents d'ici.

—Mesdemoiselles Alma et Angéline Gagné donnèrent à la fête des Rois une partie de cartes; des parents et des amis y assistaient au nombre d'une trentaine. L'ambition était grande, car de jolis prix attendaient les gagnants. Les invités se séparèrent tous contents d'avoir passé une si agréable soirée.

—Mademoiselle Fernande Dionne de Cabano est actuellement en visite chez son amie mademoiselle Gabrielle Tremblay.

—Plusieurs dames et jeunes filles se sont rendues à Cabano la semaine dernière pour assister à une magnifique soirée donnée par le Cercle Montcalm.

—Nos étudiants et étudiantes sont retournés à leurs tâches, tous heureux de leurs vacances.

—Monsieur Jos.-W. Chamberland, organisateur de l'Union St-Joseph du Canada, est parti pour Québec cette semaine.

—Mademoiselle Rachel Chamberland a passé quelques jours à Notre-Dame du Lac chez des parents.

—Mademoiselle Rolande Landry de Notre-Dame du Lac était de passage à Sainte-Rose la semaine dernière. L'invitée de mademoiselle Rachel Chamberland.

—Messieurs Roland et Hermel Chamberland sont retournés au collage après avoir passé les vacances dans leur famille.

CABANO

Statistiques
Nous avons eu durant l'année qui vient de s'écouler: 14 mariages, 132 baptêmes, 48 sépultures.

Soirée
Le 6 janvier nous avons eu le plaisir d'assister à une agréable soirée dramatique et musicale organisée par les jeunes filles et quelques dames sous la direction de M. le curé Cyr. Nous devons de sincères félicitations à tous les intéressés, car cette soirée fut des plus amusantes et en plus donnera à l'église le joli montant de \$156.00.

Election
Dans quelques jours les citoyens d'ici seront appelés à donner leur vote pour l'élection d'un maire pour le conseil de village. Il s'agira de garder celui que nous avons dans le moment ou d'en élire un nouveau. Considérant l'état actuel des choses, il serait vraiment temps que l'intérêt et le progrès de la paroisse soient les seuls motifs à considérer dans ces questions.

—M. et madame P. Laferrière, de Montréal, ont été de passage chez leurs parents ici pour une quinzaine.

—M. Charley et Sylvio Bérubé, Fred Rossignol, nous ont quittés le 9 pour suivre de nouveau le groupe d'arpenteurs du Gouvernement qu'ils accompagnent depuis quelques années.

—M. L.-A. Michaud est de retour de Rivière-du-Loup où il s'est rendu en revenant de Presqu'Isle, Maine.

—M. Gussie Graham et J.-R. Bélanger ont passé le dimanche à Rivière-du-Loup enregistrés au Château Grandville.

—M. Roch Leclerc était de passage à Edmundston la semaine dernière.

—Plusieurs Dames et jeunes filles de Ste-Rose étaient parmi nous le 6 pour assister à la soirée: Mmes J.-B. Dionne et J.-W. Morel; Mlles Gabrielle Tremblay, Fleurette Deschênes, Amédora Lévesque, Majella Soucy.

—Madame Emile Roy et mademoi-

selle Stella Bélanger étaient à Québec ces jours derniers en voyage d'affaires.

—M. et madame J.-C. Pelletier et leur fils Ronald ont passé une semaine à Edmundston chez leurs parents.

—M. Henri Ouellet, barbier, de Montréal, est actuellement l'hôte de M. Henry Morrison.

—Mademoiselle Marie-Louise Bouchard, Grand-Sault, a passé le temps des Fêtes chez ses parents, MM. Tardif et Bouchard.

—M. Philippe Boucher qui vient d'être nommé représentant pour Fuller Brush dans notre district est parmi nous depuis quelques jours pour travailler dans l'intérêt de sa maison.

HOTEL PLACE VICER

Gare Viger, Montréal

A proximité du Commerce et des Affaires, des Cours de Justice et des Marchés. Cuisine et service impeccables, personnel bilingue. Prix à portée de tous.

St-Eloi

M. et madame Isidore Labrie recevaient, le 5 janvier, en l'honneur de leur cousine Mlle Anna-Marie Dubé, de la Rivière-du-Loup. Parmi les invités on remarquait:

MM. et Mmes Simon Mignault, Louis Michaud, Ignace Lavoie, Louis-Philippe Côté, Jos. Labrie, Ozime Labrie, Joseph Labrie, Baptiste Labrie, Dominique Malenfant, M. Eugène Godbout, Mlles Arthimise, Mary Labrie, Juliette, Adéla et Odile Rioux, Julia et Jeanne Godbout, Paula Mignault, Juliette, Marie-Anne, Antoinette, Adrienne, Corinne, Lawrence, Marie, Anna, Poméla, Emilienne, Eveline et Mérida Labrie, Irène Malenfant, Bernadette, Alberte et Yvonne Côté, Lawrence et Eveline Ouellet, Jeanne et Anna Pelletier, MM. Charles-Eugène Michaud, Alexis, Baptiste, Emile, Raoul et Eugène Godbout, Elzéar Lebel, Charles-Eugène Parent, Auguste et Paul-Etienne Rioux, Adé-ard Côté, Arthur, Adrien, Albert, Aurèle Raymond, Lorenzo, Gérard, Camille, Philippe, Emile, Raoul, Adé-ard, George-Emile et Léonce Labrie, Antonio Malenfant, Rozaire et Aurèle April.

Durant la veillée, il y eut chant, musique, et les invités se retirèrent à une heure avancée, enchantés des heures agréables qui venaient de s'écouler.

UNE INVITEE

Va et vient
—M. Elzéar LeBel est venu passer les fêtes chez son père, M. Wilfrid Lebel.

Sommaire des dépenses de M. Georges Bouchard, candidat dans le district électoral de Kamouraska à l'élection du 29 octobre 1925.

Récette	
Argent	\$444.27
Paiements	
Dépenses personnelle du candidat, frais de port, téléphone	274.67
Location de locaux	20.00
Services	39.50
Louage de voitures	26.10
Publicité	84.00
	\$444.27

Ste-Anne de la Pocatière, 9 jan '26
G. MICHAUD,
Signature de l'agent officiel.
L. A. DUPUIS,
Officier-Rapporteur.

St-Patrice

Baptêmes

Le 5 janvier, Joseph Wilfrid Albert, fils de M. et madame Omer Bérubé, serre-frein. Parrain et marraine M. et madame Wilfrid Beaulieu.

Le 7 janvier, Marie Gemma Yvonne, fille de M. et madame Léon Ouellet. Parrain et marraine M. et madame Omer Raymond, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 janvier, Marie Madeleine Jeanne, fille de M. et madame Willie Plourde. Parrain et marraine M. et madame Nelson Plourde, de St-François-Xavier, grands-parents de l'enfant.

Le 12 janvier, Marie Suzanne Rolande, fille de M. et madame Arthur Michaud, conducteur. Parrain M. Léopold Michaud; marraine Mlle Elizabeth Michaud.

St-François-Xavier

Baptêmes

Le 10 janvier 1926, Joseph Jean Jacques, fils de M. et madame Joseph Ulric Bélanger, télégraphiste. Parrain et marraine M. et madame Joseph Lauzon.

Le 30 décembre 1925, Joseph Arthur Henri Wilfrid, fils de M. et madame Joseph Arthur Pelletier Parrain et marraine M. et madame Wilfrid Soucy, de St-Antoine, oncle et tante de l'enfant.

ROBERT IMANDT

Pour Rien

En plus d'une grande réduction que nous faisons pour la saison des Fêtes, nous allons donner une magnifique horloge de 400 jours absolument gratis, par tirage. Nous donnons un billet avec chaque achat de \$1.00. Le tirage aura lieu le 31 Décembre à 9 hrs P. M.

Tous nos prix seront réduits de 20% à 50%. Cette année notre assortiment de marchandises pour les Fêtes est plus considérable que jamais et nous voulons avoir la foule, c'est pourquoi nous allons vendre moins cher que partout ailleurs.

Venez de bonne heure et vous serez enchantés des valeurs et des prix.

E. M. LANGLAIS

BIJOUTIER

Rivière-du-Loup Station

St-Ludger

Baptême

Le 13 janvier 1926, Joseph Antonin Hervé Herménégilde, fils de M. et madame Edmond Couturier. Parrain et marraine M. et madame Herménégilde Ouellet.

Réédition des oeuvres de la Vénérable Marie de l'Incarnation

Trop longtemps, dit la "Croix" de Paris, la France a ignoré à peu près tout de la vénérable Marie de l'Incarnation, la fondatrice des Ursulines de Québec, "la première en date comme en génie, écrivain en 1667 le Conseil des ministres de la province de Québec, des héroïques femmes missionnaires qui sont venues évangéliser le Canada" et l'une des âmes contemplatives qui se sont élevées le plus haut au XVIIe siècle en France, comme l'a récemment montré M. Brémont. Aujourd'hui, enfin, on commence à mieux connaître cette grande Française, qui est l'une de nos gloires nationales et que ses écrits placent parmi nos maîtres dans la vie spirituelle.

Les ouvrages de la vénérable Marie de l'Incarnation, publiés peu après sa mort par son fils, Dom Claude un des noms illustres de la Congrégation de Saint-Maur, sont devenus avec le temps presque introuvables pour la grande majorité des lecteurs. On a donc cru opportun, à un moment où plus que jamais on travaille à sa cause, d'en donner une réédition. Cette publication répandra le nom et les vertus de la servante de Dieu. Elle contribuera aussi aux études de théologie mystiques, si fort en faveur aujourd'hui, et en outre aidera aux efforts de tant d'esprits généreux qui s'emploient actuellement à resserrer les liens du passé entre l'ancienne et la nouvelle France.

Les Révérendes Mères Ursulines de l'Union romaine, désireuses d'assurer à cette réédition tous les caractères d'un travail critique et s'il se peut, définitif, cherchent à réunir toutes les pièces qui concernent leur vénérable Mère. Un catalogue des imprimés a déjà été dressé. Un inventaire des documents d'archives et des manuscrits conservés en France dans les dépôts publics, a été pareillement établi. Un autre est en préparation pour le Canada. Pour compléter ces inventaires, une enquête restera à faire dans les archives privées des communautés religieuses et des familles particulières.

Les pièces recherchées sont de plusieurs sortes. Ce sont: a) les autographes de ses écrits; b) les graphes de la Vénérable; c) les coisiet; d) les documents contemporains où son nom figure, qui se rapportent à des faits auxquels elle aurait été mêlée ou qui touchent de près de quelque façon à l'histoire des deux monastères de Tours et de Québec, où elle a passé sa vie religieuse (1633-1672); e) les pièces concernant les premières compagnes de Marie de l'Incarnation à Québec et en particulier Mme de la Peltrie la Mère Marie de St-Joseph (née de la Troche de Savonnière de Saint-Germain), la Mère Marguerite de Saint-Athanase, de Paris (née de Flécelles), la Mère Cécile de Sainte-Croix, des Ursulines de Dieppe; f) les pièces concernant ses premiers directeurs, les Feuillants Dom François de Saint-Bernard et surtout Dom Raymond de Saint-Bernard (né de Villeserin, famille d'Orléans).

Les Révérendes Mères Ursulines lancent cet appel en toute confiance, sûres que leur désir sera compris et qu'on voudra y répondre avec empressement. Elles demandent aux personnes dont les archives privées renfermeraient quelque'un de ces précieux documents de vouloir bien entrer en relations à cet effet, en France avec Dom A. Jamet, abbaye de Solesmes, Sablé (Sarthe), et en Belgique avec Mère Marie de l'Eucharistie, Le Bras, monastère des Ursulines françaises, 70 route de Crampont, à Tournai, qu'elles ont priés de vouloir bien recevoir les communications relatives à leur enquête. — S. I. C.

Pour n'importe quelle sorte d'assurance, voyez P.-J. BERUBE.

Chronique judiciaire

Au terme de la Cour Supérieure qui vient d'avoir lieu, l'honorable juge Belleau a entendu les causes suivantes:

Joseph Lafrance vs dame Joseph Lafrance. Le demandeur est un veuf qui a marié en 1919 la défenderesse, qui elle-même était veuve. Le mariage eut été heureux n'eût été la fille du demandeur qui n'eût pas le don de s'entendre avec sa belle-mère. L'enjeu était la gouverne de la maison. Finalement la défenderesse dut quitter le domicile conjugal, ce dont le savant juge semble la blâmer. Il y a cinq ans qu'elle vit séparée de son mari. Ce dernier la poursuit la mettant en demeure de revenir habiter avec lui et sinon, il demande à la cour de la forfaire des avantages qu'il lui a accordés par le contrat de mariage. Mais, depuis cinq ans, il a été prouvé que le mari répand dans le public sur le compte de sa femme les pires accusations et que les accusations sont malicieuses et mal fondées. La défenderesse serait aussi, par la faute du demandeur, dans l'impossibilité de retourner chez son mari.

Pour le demandeur Mre Léo Bérubé, et pour la défenderesse Mre Léon Paradis.

Joseph Langlais vs dame Jos. Langlais. Autre cause entre les mêmes parties. Le demandeur poursuit sur billet. La défenderesse plaide compensation par une rente due en vertu de son contrat de mariage.

Pour le demandeur Mre Léo Bérubé; pour la défenderesse Mre Léon Paradis.

Mlle Léonora Dionne vs Emile Desjardins. Ce sont deux voisins. Le 14 mai dernier une chicane s'était élevée entre les parties au sujet des enfants du défendeur; il y eut échange de propos aigres-doux. De là une action en dommages. Le Juge trouve que le défendeur en a dit un peu plus que l'autre. La défenderesse demandait \$250.00, il lui en accorde \$25.00 seulement et les frais d'une action de \$25.00 seulement. Pour avoir un peu trop parlé, elle sera elle-même punie en payant la différence de ses frais.

Pour la demanderesse Mre Léo Bérubé; pour le défendeur Mre Léon Paradis.

L'honorable Juge rendit aussi jugement dans les deux causes suivantes entendues au dernier terme de décembre:

J. Sylvio Proulx vs Gagnon. Le demandeur qui tient garage poursuit pour un compte de \$220.00 pour réparation d'un Dodge usagé qui aurait subi des accidents sérieux, remplacement de nombreux morceaux, etc., etc. Le défendeur avait offert \$150.00 prétendant que c'était assez. Des experts furent entendus de part et d'autre, et il fut constaté que le compte n'était pas exagéré. Jugement contre le défendeur pour \$220.00 et les frais.

Pour le demandeur M. Léon Paradis; pour le défendeur Mre J.-B. Lavoie.

La Banque d'Hochelega vs La Cité de Trois-Pistoles. La Banque poursuit pour quelques milliers de piastres prêtées sur débiteurs. La ville ne s'était pas défendue, mais s'était contenté de se faire représenter. Nous aurons probablement d'autres détails à publier. La ville est condamnée.

Pour la demanderesse Mre Tachereau, Roy, Cannon et Parent; pour la ville Mre S.-C. Riou.

ROBERT IMANDT

Un Remède contre la Dyspepsie

M.D. prescrit: "Toute personne souffrant d'une indigestion prononcée ou de constipation peut se guérir en prenant de 15 à 30 gouttes d'Extraits de Racines après chaque repas et au coucher. Ce remède est vendu par les pharmaciens sous le nom de Sirop Carrall de la Véritable Scigel." Procurez-vous le véritable, 50c. et \$1.00 la bouteille.

POUR N'IMPORTER QUEL GENRE D'ASSURANCE CONSULTEZ P.-J. BERUBE

Le socialisme est fondamentalement antichrétien

(Extraits de la lettre des évêques belges (1925).)

Chefs irréligieux.— Ils sont irréligieux, ces chefs; ils le sont tous, en France, en Hollande, en Allemagne, en Italie, comme en Russie, en Pologne, en Hongrie; il n'y a pas à la règle une seule exception. Il n'en est pas un qui osât se déclarer, tout de bon, fils de l'Eglise catholique ni même simplement chrétien, croyant à la divinité du Christ; pas un qui désavoue la formule odieuse de Karl Marx remise en honneur par Lénine et Trotski: "La religion est l'opium du peuple."

Les socialistes et nos dogmes.— Est-ce à dire que les socialistes soient tous des "anticléricaux", c'est-à-dire des politiciens qui s'acharnent contre nos croyances? Assurément non.

Mais l'esprit du mal a choisi un nouveau terrain d'attaque contre l'Eglise. Jadis les champions du libéralisme, persuadés qu'ils pensaient, et librement, avaient peur surtout de nos dogmes qui auraient, disaient-ils, mis des entraves à leur essor intellectuel, et, du coup, au progrès de l'humanité. Ce n'est plus tant le dogme que le socialisme vise, c'est la morale de l'Evangile. En quoi, en effet, notre foi à la Très Sainte Trinité, à l'Incarnation du Verbe, à l'Immaculée Conception de la Vierge, pourrait-elle contrarier les aspirations socialistes à l'hégémonie du travail?

Des socialistes peuvent donc être sincères quand ils nous disent que les croyances aux mystères spéculatifs sont pour eux "affaire privée".

Les socialistes et la morale chrétienne.— Mais il y a dans le christianisme d'autres croyances que celles relatives aux dogmes du Mystère naturel. Il y a une morale chrétienne qui prescrit l'empire de la volonté libre et de la vertu sur les passions; l'unité et l'indissolubilité du mariage; le respect des lois de la procréation; la soumission à l'Autorité légitime dans le domaine civil et dans le domaine religieux; la fraternité de tous les citoyens; à quelque classe qu'ils appartiennent, dans l'unité de la patrie; le respect et la protection du puissant facteur économique qu'est le travail actuel, sans doute, mais aussi le respect et la sauvegarde des droits du travail passé, condensés dans l'épargne et utilisable sous forme de capital et transmissible par droit d'héritage; le respect du travail des bras, encore une fois, oui, mais aussi le respect du travail intellectuel d'invention, de direction, de gestion commerciale, sans lequel aucune entreprise ne serait féconde; le respect, surtout, des valeurs sociales d'ordre supérieur: la dignité transcendante de la personne humaine libre, immortelle, qui est créée pour une vie éternelle d'union à Dieu par delà les horizons étroits de cette traversée terrestre, et obligée à réaliser dans les luttes ennoblissantes d'une épreuve passagère, par l'amour du devoir, par l'effort de la vertu, par le sacrifice, l'épanouissement complet de sa destinée.

Socialisme et vie future.— Cette distinction d'une double part à faire dans la vie humaine, l'une momentanée, de stage, d'épreuve, l'autre définitive, d'expansion totale, où la Justice souveraine corrigera les désordres et redressera les abus du monde présent, où le bien sera adéquatement rémunéré et le mal éternellement châtié, cette distinction, disons-nous, est essentielle à l'ordre moral, à la religion catholique, au christianisme, à toute religion digne de ce nom.

Et lorsque le socialisme la bat en brèche, cette distinction, lorsqu'il parle, agit comme si cette distinction était inexistante, il sape par la base toute moralité obligatoire, l'organisation familiale, la patrie, la civilisation.

Condamnation du socialisme.— Nous gardiens attirés de la sainteté évangélique et de la civilisation que le Christ a apportées au monde, nous réclamons donc, une fois de plus, que nous réprouvons et condamnons le socialisme, parce que les doctrines qu'il propage, dont ses chefs sont imbus et qu'aucun d'eux ne désavoue ni n'oserait désavouer, sont le contrepied des enseignements divins de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Eglise sur la dignité de l'âme et du chrétien, sur les lois essentielles de la vie conjugale, sur le respect de la justice universelle et de la fraternité des peuples.

Sois Bon!

Si j'avais un fils, s'il devenait grand, je le prendrais à part, le soir de sa première tristesse, et je lui dirais: "Sois bon!"

Oui, sois bon, mon pauvre gars, mon pauvre ami, mon pauvre petit! Le monde est un coupe-gorge ou un mauvais lieu. Envers toi on sera cruel et fourbe, on te fera la guerre au couteau; tu souffriras par tous de toutes façons tous les jours. Parfois tu auras des révoltes, souvent tu auras des défaillances. Mais vois! je t'en supplie: C'est la plus grave, c'est la plus profonde, c'est la plus douloureuse, la meilleure chose que je puisse dire: Sois bon.

N'écris pas un mot cruel, ne fais pas un geste railleur. Souffre et tâche de garder confiance, et n'inquite pas la vie à cause d'une naïx qu'elle ne peut pas donner. Subis et ne méprise pas, ne rend pas les coups: Sois bon, et tâche de comprendre.

Et si tu comprends... Oh! alors, tu sentiras ce qu'il a fallu pour que

Pour assurances de toutes sortes consultez P.-J. BERUBE.

LES FILLES QUI TRAVAILLENT

Ont dans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, un ami sincère. Il arrête la douleur et rétablit la santé.

Toronto, Ont.—"Je travaille dans une usine et j'étais obligée de rester chez moi, chaque fois que j'étais indisposée. Les douleurs et crampes dans le bas du corps étaient très fortes, mais pires dans le dos, si fortes que je ne pouvais me coucher. Des jeunes filles qui connaissent le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me dirent de l'essayer. J'en ai pris environ douze bouteilles et je n'ai plus de douleurs nulle part, et je n'ai jamais manqué une journée de travail depuis que j'en ai pris. Je recommande le Composé Végétal quand j'en ai l'occasion."—Mlle Kollo, 21 Howie Avenue, Toronto, Ontario.

Le Conseil d'une Amie

Hamover, Ont.—"J'avais des douleurs affreuses et, parfois, je m'évanouissais presque. J'ai fait du travail domestique, souvent j'étais obligée de cesser mon travail et me coucher. Pendant 5 ou 6 ans, j'ai souffert de périodes douloureuses, avant de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham que m'a conseillé une amie. J'ai été soulagée presque immédiatement et je dis à mes amies que c'est un remède merveilleux. Vous pouvez utiliser ce témoignage s'il peut aider aux autres."—Mlle J. Pearson, Victoria Street, Hamover, Ontario.

ces êtres te veulent du mal, te le fassent ou t'en prêtent à toi, la tortueuse et louche pensée. Il a fallu un long ravalement de l'esprit et des contrariétés sans nombre, et dix mille frottements douloureux, et des mépris, et des erreurs, et l'amour propre égaré, et l'ambition exaspérée, et le tournant à l'aigre, et tous ces riens qui sont les blessures et les dégradations de l'âme.

Et c'est après tout cela qu'on est méchant sans le savoir. Tu écoutes mon fils, tu entends: sans le savoir. Ecris ce mot sur la porte de ton cœur: avec ce mot empêché tes lèvres de s'ouvrir pour la parole dédaigneuse; que toute ta sagesse et tout ton pardon soient dans ce mot.

Et, maintenant, va dans la vie! Va! toi qui douteras, te heurteras aux murs, te déchireras aux sarcasmes, te navreras à ce toucher des amitiés menteuses, coudoieras tous les désespoirs, passeras au bord de l'insondable angoisse, va et sois bon! Charles Fuster.

La toux qui vous tient éveillé

Débarressez-vous-en en prenant Father John's Medicine.

Combien de fois n'entendez-vous pas dire: "Je ne m'occuperais pas tant de ma toux si seulement elle me laissait dormir la nuit". Mais une toux ne vous laisse pas dormir une nuit entière; elle trouble votre repos, irrite vos nerfs, sape vos énergies. Elle vous tient fatigué et indolent en même temps qu'elle amoindrit votre pouvoir de résistance à la maladie. Voilà le danger des rhumes négligés; cet effet débilissant et déprimant sur tout le système. C'est à cette condition physique grave que Father John's Medicine remédie avec tant d'efficacité. Il contient les éléments nutritifs purs qui, effectivement, produisent de la chair et des tissus nouveaux et fermes et refont les forces nerveuses. Il confère une vigueur nouvelle pour combattre les germes et éliminer les impuretés. En même temps, Father John's Medicine calme, apaise l'irritation et l'inflammation tant dans la gorge que dans les conduits respiratoires.

Il y a plus de 70 ans que Father John's Medicine sert avec succès au traitement des toux enracinées et opiniâtres qui tiennent leurs victimes éveillées la nuit. Il est sûr pour chaque membre de la famille parce qu'il est exempt d'alcool et de drogues dangereuses.

Hockey à Sainte-Anne

Le club "Ste-Anne" eut l'honneur, dimanche le 10 janvier de se mesurer avec le second club du Collège. La partie fut très rapide. Le club Ste-Anne eut l'avantage au commencement, mais à la fin le collège l'emporta.

Parmi les joueurs du Collège, Maurice Collin a fait un très beau travail, il passait tout, mais la défense du "Ste-Anne" ne le laissait pas passer. Les points furent 3 à 2 en faveur du "Ste-Anne".

Dimanche prochain, il est probable que le "Ste-Anne" se mesurera avec le premier club du Collège et le club qui aura gagné à la fin de la saison parmi ces trois clubs, aura une coupe.

Voici l'alignement: Ste-Anne Collège

AVIS au PUBLIC

Le stock de faillite de

M. GASCO

doit être vendu sans réserve

Bénéficiez de cette Grande Vente qui se continuera jusqu'à

Complet Epuisement

A la recherche du Pacifique

P. Frève	Défense	J. Hamel
N. Dubé	But	V. Heyden
B. Baribeau	Défense	J. Gilbert
M. Germain	Aile	M. Collin
A. Lacombe	Aile	C. Dionne
A. Sasseville	Centre	A. Roy
A. Sénéchal	Subt.	C. Delagrave
Ad. Dubé	Subt.	F. Proulx

Sommaire

1 Période	Lacombe
Ste-Anne	Germain
2 Période	Lacombe
Ste-Anne	Hamel
3 Période	Dionne
Collège	TIBI

RECEPTION

Dimanche, le 10 au soir, mademoiselle Lauretta Poirier réunissait à la résidence de son père un groupe d'amis à l'occasion du passage de mademoiselle Marie Poirier de Pricerville. Il y eut chant et musique. A minuit un succulent goûter fut servi. Tous se sont retirés enchantés de leur soirée, emportant un bon souvenir.

Ont pris part à cette réunion: Mlles Jeanne Ouellet, Fernande Vézina, Thérèse Ouellet, Jeanne Soucy, Angeline Devost, Gilberte Paré, Gertrude Michaud, Cécile Devost, Marguerite Dawson, Thérèse Ouellet, Adella Devost, Yvonne Boulay, Ida Dawson, Colette et Léona Gagné, Ida Thériault, Alice Devost; MM. Ernest Mérette, Stanislas Roy, Léo Viel, Willie Poirier, Armand Viel, Gérard Roussel, Paul Albert, Léo Roussel, Charles-Eugène Albert, Willie Poirier (Price) Jos. Ruest, Paul Lavoie, Aimé Côté, Armand Ouellet, Philippe Caron, Raoul Damours, Lucien Desjardins, Edgar Dion, Lill Michaud, de Cabano, Léo Ouellet, Gilles Schmouth.

Echo de St-Arsène

A l'occasion du Jour de l'An, M. L.-P. Dionne, de Rivière-du-Loup, était de passage chez ses beaux-frères. Une partie de cartes avait été organisée chez M. Philéas Cayouette où étaient invités tous les membres de la famille: MM. et Mmes L.-P. Dionne, Arsène Gagnon, Antonio Cayouette, M. Jos. Gagnon, M. J.-B. Cayouette, M. Martial Michaud, M. Timothée Gagnon, M. et Mme Sylvio Michaud, Mme I. Cayouette, Mlles Marie-Jeanne et Augustine Gagnon, MM. Art. Gagnon, Ant. Desjardins et Alph. Malenfant. Les vainqueurs ont été MM. L.-P. Dionne et Ant. Cayouette.

BOIS DE CORDE A VENDRE

Vous trouverez toujours le plus beau choix de bœuf sec et vert, ainsi que le merisier et l'ébène vert, chez JOS. MAILLOUX, Côte du Nord-Est.

A la recherche du Pacifique

Celui qui se dirige vers l'Ouest à la recherche du Pacifique traverse un pays de romance et d'aventures.

Tout d'abord, c'est Ottawa, la capitale de notre Dominion, puis les régions minières de Cobalt et de Porcupine, Winnipeg et les prairies fertiles, le parc national de Jasper, le Mont Robson, Vancouver et Victoria. Si les beautés estivales des montagnes vous enchantent, leurs pics enneigés vous fascineront.

Le "Continental Limited" part de la Gare Bonaventure à Montréal à 10 h 15 p. m., tous les jours pour Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Vous apprécierez l'agrément du Radio à bord.

Les touristes en destination de la Californie voyagent via Vancouver et Victoria dans une direction via Chicago dans l'autre direction.

N'importe lequel agent du Canadien National se fera un plaisir de vous donner tous renseignements utiles ou bien adressez-vous aux bureaux: 10 rue Ste-Anne et 231 rue St-Joseph (Immeuble Quebec Power) Québec, Tél. 2-8200.

Tribune libre

Rivière-du-Loup, 13 janvier 1926. M. le Rédacteur du "Saint-Laurent".

Je vous serais reconnaissant de publier ce qui suit:

Les nombreuses personnes qui assistaient à la séance du conseil de ville le 11 courant ont semblé satisfaites du résultat obtenu;

Quant à moi j'ai été touché particulièrement de voir les curés de nos trois paroisses unis et fraternisant comme la chose ne s'était jamais vue dans le passé.

Même si la question que j'ai soulevée par un simple amendement à un règlement municipal n'avait eu que cet heureux résultat j'aurais lieu de m'en réjouir.

Puisse cet accord continuer pour le plus grand bien de notre population.

Votre dévoué, (Signé) J. C. THIBAUT,

Concours de dames au jeu franc

Concours de dames au jeu franc. On est à organiser un concours au jeu de dames, à la Salle de la Garde Sacré-Coeur, à Rivière-du-Loup. Il y aura plusieurs prix, entr'autres une magnifique coupe en argent donnée à la Garde par M. E.-M. Langlais, bijoutier, et qui sera offerte comme premier prix. Tous les joueurs des comtés de Témiscouata et Kamouraska sont invités à y prendre part. On ne pourra pas s'inscrire après le 21 janvier.

Pour plus d'informations, s'adresser à la Garde Sacré-Coeur ou à M. E.-M. Langlais, organisateur.

Recettes du Chemin de Fer National du Canada

PÂTE A LA VIANDE DE BOEUF

Faites sauter dans le beurre six

oignons, ajoutez quatre livres de ronde de bœuf coupée en petits morceaux et laissez cuire sur un feu moyen jusqu'à ce que la viande soit tendre. Assaisonnez avec du poivre, du sel et un peu de sauce piquante, saupoudrez de farine et ajoutez de l'eau pour la sauce. Mettez le tout dans de petits moules, couvrez de pâte et faites cuire au four jusqu'à ce que la pâte soit cuite.

CREME RENVERSEE AUX ORANGES MERINGUES.

Garnissez un plat de tranches d'orange, couvrez d'une crème renversée, ajoutez la meringue préparée à l'avance et servez.

(Courtoisie du service des wagons-restaurants du Chemin de Fer National du Canada.)

ROBERT IMANDT

HOCKEY PICTORIAL

Seconde édition

La seconde édition du "Hockey Pictorial" est sur le marché, plus complète et plus à date que l'édition originale qui fut accueillie avec tant d'acclamations par tous les grands amateurs de ce sport. Les commentaires les plus élogieux ont été passés au sujet de la publication de cet ouvrage, par les écrivains en cette matière, dans tout le continent, et l'opinion générale exprimée par les joueurs et les écrivains est qu'aucun livre plus intelligible et mieux fait sur la question a jamais été publié.

Un cachet spécial qui devrait attirer l'attention non seulement des "puck-chasers" d'aujourd'hui, mais aussi de ses anciens favoris, est qu'elle contient les photographies des divines équipes de champions depuis les débuts de l'histoire du hockey. La nouvelle édition comprend non seulement l'histoire du hockey au Canada mais aussi celui des États-Unis accompagné de magnifiques gravures des équipes canadiennes et américaines et est exact sous tous les rapports.

De plus amples renseignements concernant ce livre peuvent être obtenus en s'adressant à

George King, Imprimeur, 84 Victoria St. Toronto, Ont.

Auto à vendre

Véritable bonne occasion. Voiture Chevrolet, modèle 1924, en bonne condition. S'adresser au "Saint-Laurent".

ROBERT IMANDT

Belle soirée à Cacouna

Le Jour des Rois, avait lieu chez madame Edouard Côté, une belle réunion de parents et d'amis.

Pour conserver la belle tradition la soirée débuta par le tirage du gâteau des Rois. Monsieur l'inspecteur Beaulieu eût l'heureux sort d'être roi, et mademoiselle Amanda Côté, celui d'être reine. Alors chacun s'empressa de présenter ses hommages aux dignitaires. Ce fut un entrain général. Ensuite, il y eut parties de cartes, chant, musique, déclamations; bref, on s'amusa ferme, jusqu'à une heure très avancée du matin, et ce fut avec peine que l'on se sépara, en emportant de cette soirée un bien doux souvenir. Un cordial merci aux organisateurs.

Etaient présents: MM. et Mmes Ulric Michaud, Ludger Lebel; mesdames Edouard Côté, Timothée Dumont, Léon Côté, cette dernière de Québec; mesdemoiselles Amanda et Bertha Côté, Mary, Clara et Alma Damours, Hélène Dunnegan, Alice Michaud, Juliette et Lucienne Lebel; messieurs Omer et Sylvio Côté, Théophile Beaulieu, Ernest Larouche, Georges et Joseph Damours, Rosario et Albert Michaud, Joseph Lebel, Léon Côté, Andrew Dunnegan et Georges Marquis.

UN INVITE

Agréable surprise

Le 10 janvier, chez M. et madame Louis Gagnon, avait lieu une belle fête de famille, en l'honneur de M. et madame Gagnon, dont c'était l'anniversaire de naissance. Mlle Alexina Gagnon, petite-fille des héros de la circonstance, leur lut une adresse. Les cadeaux suivants leur furent ensuite présentés: un fauteuil, par leurs enfants; une statue du Sacré-Coeur, par M. et Mme Wilfrid Ouellet; une statue de S. Thérèse, par M. et Mme Henri Sirois; un service à dessert, par M. Jos. Gagnon, de Montréal; un pot à tabac, par Mlle Alexina Gagnon; un plateau, par M. et madame Elzéar Marquis; une pipe, par M. et Mme Pierre Ouellet; boutons de manchettes, par M. et Mme Emile Deslauriers, de Montréal; une boîte de cigares, par leurs enfants.

Un succulent goûter fut ensuite servi à tous les invités.

Les invités étaient:

M. et Mme Louis Gagnon, accompagnés de leurs enfants, M. Joseph Gagnon, de Montréal, M. et Mme Emile Gagnon, M. et Mme Léo Gagnon, M. et Mme Antonio Gagnon, M. Onésime Gagnon, accompagné de son amie Mlle Eva Vaillancourt, leurs filles Alexina, Angelina et Bertha Gagnon, leurs cousins et cousines MM. et Mmes Pierre Ouellet, Emile Chrétien, Onésime Chrétien, Wilfrid Ouellet, Mme Etienne Roy; les amis MM. et Mmes Henri Sirois, Henri Vaillancourt, Joseph Vaillancourt; MM. Napoléon Boucher, Philippe Pelletier, Herménégilde Dionne, Alci de Dionne, Jos. Sirois, Léon Vaillancourt, Conrad, Lucien et Albert Vaillancourt, Henri, Omer, et Lucien Sirois, Napoléon St-Pierre, Camille et Lucien Lévesque; les filles Mlles Alexandrine Dionne, Blanche Pelletier, Antoinette et Elianne Lévesque, Aline et Yvette Lévesque, Alma Chrétien, et aussi une foule d'autres d'amis.

On fit du chant et de la rousique jusqu'à une heure avancée et tout le monde se sépara enchanté des heures inoubliables qu'on venait de vivre.

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes - Entorses - Frissons.

Loi de la protection des eaux navigables

R. S. C. Chapitre 115.
MONT LOUIS SEIGNIORY LIMITED, une compagnie à fonds social ayant son bureau chef dans la Cité de Montréal, Province de Québec, donne avis par ces présentes que, suivant la Section 7 de la Loi de la Protection des Eaux Navigables, elle a déposé chez les Ministre des Travaux Publics à Ottawa, et au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Sainte-Anne des Monts, dans le Comté de Gaspé, une description de l'emplacement et les plans projetés d'un porteur de bois de pulpe (conveyor) qu'elle se propose de construire dans le fleuve Saint-Laurent à Sainte-Anne des Monts devant les Lots 126, 127B, 128, 129, 129A, 130, 131A et 136 de la Municipalité de Saint-Maxime de Mont Louis.

ET PRENEZ AVIS qu'après l'expiration d'un délai d'un mois à partir de la date de la première publication de cet avis, MONT LOUIS SEIGNIORY LIMITED fera application, en vertu de la Section 7 de la dite Loi, au Ministre des Travaux Publics à son bureau dans la Cité d'Ottawa, pour l'approbation des dits emplacements et plans, et pour permission de construire le dit porteur de bois de pulpe (conveyor).
MONTREAL, le 8 janvier, 1926.
FOSTER MANN PLACE
MASKINNON HACKETT & MULVENA

The navigable waters protection act
R. S. C. CHAPTER 115.

MONT LOUIS SEIGNIORY LIMITED, a body corporate having its head office in the City of Montreal, in the Province of Quebec, hereby gives notice that it has, under Section 7 of the NAVIGABLE WATERS PROTECTION ACT, deposited with the Minister of Public Works, Ottawa, and in the Registry Office in the Registration Division of Ste. Anne des Monts, County of Gaspé, a description of the site and the proposed plans of a pulpwood conveyor proposed to be built on the beach and in the River St. Lawrence at Ste. Anne des Monts, in front of Lots 126, 127B, 128, 129, 129A, 130, 131A and 136 in the Municipality of Ste. Maxime de Mont Louis; AND TAKE NOTICE that after the expiration of one (1) month from the date of the first publication of this notice MONT LOUIS SEIGNIORY LIMITED will, under Section 7 of said Act, apply to the Minister of Public Works at his office in the City of Ottawa, for approval of the said site and plans, and for leave to construct the said pulpwood conveyor.
MONTREAL, January 8th, 1926.
FOSTER MANN PLACE
MASKINNON HACKETT & MULVENA.

Attorneys for MONT LOUIS SEIGNIORY LIMITED.

MALADES DESESPERES



Prenez courage!...

La Merveilleuse Méthode entièrement végétale qu'un prêtre a découverte, vous GUÉRIRA SUREMENT.
(Très nombreuses attestations)

Les 20 cures de l'abbé Hamon

le Diabète, l'Albumine, les bronches, (Toux, Bronchites, Asthmes, etc.) les Rhumatismes, les Maux d'Estomac, (Crampes, aigreurs, mauvaises digestions, lourdeurs, etc.), les Maladies des Nerfs, du Cœur, (Palpitations, etc.) des Reins, du Foie, des Voies urinaires, de la Peau, du Sang, les Ulcères varicelleux, les Ulcères de l'Estomac, la Constipation, etc., etc.

Rien que des Plantes

C'est la grande médication que le Créateur a mise à notre portée, ne cherchons pas ailleurs. Dieu a placé dans la nature tout ce qu'il faut pour nous nourrir, nous vêtir, nous GUÉRIR.

Monsieur KNEIP, Ecrivez Laboratoires Botaniques, et Marins.

Succursale de Montréal 430 RUE ST-PIERRE

Il vous sera envoyé GRATIS et FRANCO par retour la Méthode convaincante, explicative et complète.

Vendu par Frenette & Beaulieu RIVIERE-DU-LOUP Station

A VENDRE OU A LOUER

Un terrain voisin du collège de St-Ludger, 100 pieds par 158. S'adresser à ARTHUR MICHAUD, No 2, rue du Rocher.

Logement à Louer

Logement de 12 appartements, situé rue Lafontaine, au-dessus du restaurant François Dionne, à louer, à de bonnes conditions. S'adresser au propriétaire M. FRANCOIS DIONNE.

J. ALP. SAUCIER

GERANT DE DISTRICT

Canada Life Assurance Company RIVIERE-DU-LOUP.

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE

Erable verte..... 10.00 la corde
Merisier vert..... 9.00 la corde
Bouleau vert..... 8.00 la corde
Livré à domicile
Commandes reçues par téléphone
WILLIAM BOULET,
Rue Deslauriers - Rivière-du-Loup.

AVENDRE

Un Hudson ayant fait cinq mille milles à vendre ou à échanger pour un cheval trotteur ou un bon cheval de route, avec agrès. S'adresser à ALEX. THERIAULT, 135 Lafontaine.

Avant de prendre une assurance-vie CONSULTEZ P.-J. BERUBE.

J. Oscar Levesque

Notaire

Prête d'argent - Débentures municipales, scolaires et de fabriques.

Bureau 18 Rue de l'Eglise (de la Cour)
Résidence : 29 Rue Fraser.
RIVIERE-DU-LOUP, QUE.

Louis Pratte

Assurances Générales

Rivière-du-Loup, P. Q.
EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
319 rue Lafontaine.

Georges Chouinard

Entrepreneur Général

Constructions de tout genre. Manufacturier de Portes, Chassis, Moulures, etc., etc.

ST-ALEXANDRE, Co. Kam.

Avant de placer vos commandes, demandez mes prix.

L'argent en banque ne dort pas

VOTRE DEPOT A LA

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

VOUS OFFRE PLUSIEURS AVANTAGES:

1. Votre argent est en sûreté.
2. Il vous rapporte de l'intérêt.
3. Il demeure à votre disposition en attendant une occasion favorable.
4. Il assure bon accueil à vos demandes éventuelles de crédit.
5. Il contribue à l'activité économique, dont vous bénéficiez.

Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve \$11,000,000

Actif \$128,164,216

E. BRETON

221 Lafontaine

RIVIERE-DU-LOUP.

Avant de faire l'achat de vos Cadeaux, venez voir notre Grand Choix et vous ferez de

GRANDES ECONOMIES

Comptoir de Cadeaux à \$1.00 valant de \$1.25 à \$1.50
Tasses et soucoupes blanches et dorées à \$1.50 la douzaine.
Tasses à thé blanches à 90c. la doz.
6 tasses, soucoupes, assiettes creuses et plates pour \$2.75 le set de 24 morceaux.
Set à table 6 morceaux pour \$1.00
Grands verres à eau à 60c. la doz.
Sachez profiter de nos BAS PRIX.

Edouard LEFAIVRE
AGENT D'ASSURANCES

Représentant:
ROYAL SECURITIES CORP., Ltd
et représentant R.-E. LEFAIVRE
Syndic Autorisé

Bureau: Gasgrain et Lizotte
rue de l'Eglise.
Rivière-du-Loup (en bas).

Bureau du soir

Mtre J.-B. Lavoie, avocat, tiendra un Bureau tous les soirs, excepté le samedi, à l'Hôtel Victoria, de 8 à 10 heures.

Paradis & Marier, Ltée

Rue Chouinard
RIVIERE-DU-LOUP Station
Marchands de grains, provisions
Epicerie, etc.

Spécialités: —
Pommes d'automne et de conserve
Bois de chauffage de toutes sortes
Demandez nos prix avant de placer votre commande,
Satisfaction assurée

L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER



Tout pharmacien vous dira que c'est le meilleur des toniques, qu'il en connaît la composition et les effets.

L'Elixir Tonique du Dr Montier est le plus puissant reconstituant de tout le système. Il est excellent au goût et il excite l'appétit. Une bouteille suffit pour un traitement de cinq semaines.

En vente chez Monsieur
EMILE OUELLETTE,
Rivière-du-Loup.
M. FRANK LEVESQUE
Saint-Epiphane.

Reduction Generale

POUR

10 JOURS

CHEZ

J. E. PINEAU

MAGASIN GENERAL

Rivière-du-Loup (En bas)

Gin Canadien Melchers Croix d'or



Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entropôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros: 42 onces \$3.80
Moyens: 26 onces 2.55
Petits: 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

Distillerie: A BERTHIEVILLI

FRASERVILLE Drug Co

Change de Local!

Dans le Centre de la ville

Près du Garage Légraré (Garage Témiscouata)
et du Magasin de la COMMISSION des LIQUEURS

"Bloc LAPLANTE"

CARTES D'AFFAIRES

MEDECINS

L. E. PARROT

Ex-élève des hôpitaux de Paris.

MEDECIN-CHIRURGIEN

De l'Hôpital de Rivière du Loup.

Rue LA FONTAINE

DOCTEUR Z. VEZINA

DES HOPITAUX DE PARIS

Yeux, - Nez, - Gorge,

Oreilles

165 Rue Lafontaine,

RIVIERE-DU-LOUP

Au Dispensaire de l'Hôpital

Consultations gratuites aux
pauvres, munis d'un certificat
de leur Curé.

LUNDI: 10.30 à 11.30 A. M.

JEUDI: 4 à 5 P. M.

DOCTEUR

ANTONIO PARADIS

Ex-élève en Chirurgie des hôpitaux
de New-York et Philadelphie.

Chirurgie à l'Hôpital

Rayon X à l'Hôpital

En charge du dispensaire

Anti-tuberculeux et de Puériculture

Heures du dispensaire :

Jeu. P. M., 1 à 5 hrs.

Jeu. soir à 7½ hrs

Vendredi P. M., 1 à 3 hrs

Service jour et nuit. Tél. Kam.

Dr Ed.-Chs. Labelle

Medecin-Veterinaire

Gradué de l'Université

de Montréal

RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.

R. Ernest Lefavre

SYNDIC - AUTORISÉ

Comptable et liquidateur de

Faillites.

BUREAU :

147 Côte de la Montagne - EDIFICE BOISE

QUEBEC

Représenté à Rivière-du-Loup par

EDOUARD LEFAIVRE

Bureau Casgrain et Lizotte, rue de l'Eglise

J. A. BENOIT

327 Rue Lafontaine

Membre de l'Association des Comptables

et auditeurs de la Province de Québec

Expert comptable

SPECIALITES: Vérification et examen

d'affaires municipales et préparation

d'états pour fins judiciaires

DUBE & FILS, Enr.

CHS. EUGENE DUBE

Grains et Provisions

Matériaux de Construction

RIVIERE-DU-LOUP - STATION.

A nos abonnés

Nous sommes spécialement outi-

llés pour l'impression de sou-

venirs mortuaires: Images

pour distribuer aux services,

images avec portraits, cartes

de visite et enveloppes de

deuil (genre Italien) format

dames, demoiselles et mes-

sieurs.

Les commandes par la maille reçoivent no-

tre meilleure attention.

Imprimerie du "SAINT-LAURENT"

234 rue Lafontaine Rivière-du-Loup

BRULEURS A L'HUILE

Nous désirons informer notre clientèle que nous avons pris l'agence exclusive des deux meilleures marques de brûleurs à l'huile sur le marché: le "HACK" et le "S. T. JOHNSON". Dans une dizaine de jours nous aurons de ces brûleurs installés dans la ville et nous prions les acheteurs de ne pas placer leurs commandes ailleurs sans venir les voir fonctionner.

Aussi, voici l'automne et il serait bon de faire examiner votre appareil de chauffage ou votre plomberie afin de faire exécuter les réparations nécessaires avant l'hiver. Nos prix sont modérés et vous êtes certains d'avoir des ouvriers d'expérience en vous adressant chez

P. PAQUET & CIE

Tél. Kamouraska 204

Rues FRASER et LEVIS.



La Moutarde Colman

CASSE UN RHUME

Débarressez-vous de votre rhume dès maintenant. En arrivant chez vous ce soir prenez un bain de moutarde, le remède naturel pour les rhumes; le bon remède du vieux temps.

Le remède le plus sûr, le plus efficace et le plus économique.

Préparez-le de cette façon

Mettez 4 cuillerées à soupe de moutarde "Colman" dans une tasse, délayez-les avec de l'eau froide pour en faire une pâte que vous mettez dans un bain chaud. Restez assez longtemps dans le bain pour que l'essence de la moutarde puisse stimuler la circulation dans les parties congestionnées.

400C-F

Feu Mme Ph. Fortin

Les imposantes funérailles de madame Phydime Fortin (née Demérisse Bernier), décédée le 26 décembre, à l'âge de quatre-vingt-dix ans et 3 mois, ont eu lieu le 29 décembre au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

L'église de N. D. du Portage avait revêtu pour la circonstance ses plus riches tentures de deuil. La levée du corps a été faite par le Révérend monsieur Lucien Leclerc, curé de la paroisse. Le service a été chanté par monsieur l'abbé Ancil, en repos à St-André.

Le corps était porté par les neveux de la défunte MM. Jules Bernier, Thomas Bernier, Henri Michaud, Elzéar Bernier. Les coins du poêle étaient tenus par sa petite-fille madame Eugène Fortin, et ses nièces mesdames Henri Michaud, Jules Bernier, Elzéar Bernier. La défunte faisait partie de la société des Dames de Ste-Anne. La bannière était portée par M. Pierre Boucher et les rubans par mesdames Charles Caron, Joseph Fournier, Pierre Boucher, Théophile Pelletier.

Le deuil était conduit par son fils Charles Fortin, ses filles Mme Charles Morin et Mlle Demérisse Fortin, sa petite-fille Mme Eugène Fortin, et son arrière-petite-fille, Mlle Marie Fortin; ses neveux MM. Jules Bernier, Thomas Bernier, Henri Michaud, Elzéar Bernier, Roger Bernier et Armas Bernier.

Les paroissiens se sont rendus nombreux donner un dernier hommage à la défunte. Dans le cortège on remarquait plusieurs personnes venues des paroisses environnantes. Les funérailles étaient sous la direction de M. Ernest Lévesque. Que le Dieu tout puissant, dans sa bonté divine,

Ouvre grande la porte de sa demeure (radiuse, sublime)

Et pour ses 90 ans, qu'une couronne

Orne son front ridé et qu'elle soit

(heureuse.

Télégramme de sympathie

M. Achille Hamel, son gendre,

Ottawa.

Grand-messes

M. et Mme J.-T. Bégin.

Messes privilégiées

Famille Grandbois, MM. et Mmes

Luc Lizotte, St-Pacôme, Notaire

Fois, Emile Ouellet, Louis Mar-

quis, Charles Fortin, Mmes Napoléon

Caouette, Johnny Labonté, Capt. et

madame Eugène Fortin, Québec.

Les Dames Fermières, Mme Policain

Montréal.

Bonquets spirituels

MM. et Mmes Jean Rousseau, Qué-

bec, L.-O. Raymond, Edmundston,

Arthur Labbé, N. D. du Portage,

Joseph Fournier N. D. du Portage,

M. Achille Hamel, Ottawa, Mmes

Joseph Michaud, Edmundston, Alci-

de Léveillé, N. D. du Portage, les

familles Théophile Pelletier, N. D.

du Portage, Alphée Michaud, N. D.

du Portage, Hormidas Dionne, N.

D. du Portage, les Elèves de l'école

du village N. D. du Portage, Mmes

Edmond Parent et sa fille, Alfred

Desjardins, Mme Hudon, M. et Mme

Thomas Bernier, les familles Alexis Boucher, Jules Bernier, Pierre Boucher de N. D. du Portage.

Sympathies

MM. et Mmes Aurélius Soucy, Paul Thibault, Thadée Lévesque, Philéas Chouinard, François Gendron, les familles Rhéaume, Charles Mercier, Sylvio Richard, J. Gorham, Ludger Paradis, St-André, Auguste Morin, L'Islet, Mme et Mlle Lauzier Mmes Laurent Lévesque, Jos. Bélanger, Annie Dunlop, Ste-Foy, Québec, Justine Ouellet, St-Pacôme, Eugène Michaud, Mlles Marie Plourde, Blanche Lachance, Cordélia Ouellet, Alexandrine Dionne, Julienne Thériault, Régina Martin, M. le Juge et madame Audette, Ottawa, M. et Mme Joseph Perron, N. D. du Portage.

Saint-Eloi

Agreeable soirée

Dimanche soir M. et madame Cyrille Lafrance réunissaient chez eux leurs amis. On joua aux cartes et on s'amusa toute la soirée. A minuit on servit un succulent goûter aux invités. De magnifiques prix furent donnés aux heureux gagnants.

Les invités étaient: MM. et Mmes Jules Lizotte, Charles Eugène Roy, L.-P. Côté, Eugène Côté, Mlles Eugénie Morency, Germaine Doyon, Françoise Lafrance, Bernadette et Thérèse, Inst. et Marcelle Dumas, Louise Lafrance; MM. Alexis Delisle, Hector April, Edouard Côté, Lucien Dumas, Maurice Tardif, Edgar Lafrance, Robert Lafrance, et Oscar Thériault.

Statistiques

Au cours de l'an dernier, il y eût: 33 baptêmes, 2 mariages, 8 sépultures, dont 3 de grandes personnes.

Cacouna

M. Pierre Michaud a été élu marguillier en remplacement de M. Alphonse Paré.

Durant l'année 1925 il y a eu à Cacouna 28 naissances, 3 mariages et 26 décès.

Madame H. Deschênes et son fils, de St-André, étaient les hôtes de M. Ernest Saindon, ces jours derniers.

Mademoiselle Yvonne Léveillé du Portage, a passé quelques jours chez M. Emile Sirois.

Mademoiselle M.-Anna Dionne de Rivière-du-Loup, était en visite chez madame Vve P. Dionne, ces jours derniers.

M. et madame Aimé Rivard ont passé quelques jours à St-Alexandre, les hôtes de M. Bélanger.

M. et madame Félix Bérubé ont de retour d'un voyage à Montréal.

Mademoiselle Annette Pelletier de Rivière-du-Loup, est venue passer quelques jours chez son grand-père M. E. Rivard.

M. Omer Vaillancourt, de St-Edmond Parent et sa fille, Alfred Desjardins, Mme Hudon, M. et Mme

Ne

Laissez

Jamais

un

Rhume

Commencer



Les Vapeurs Enraient un Rhume en une Nuit

Il y a plusieurs façons de soigner un rhume, mais il n'y a qu'une manière DIRECTE avec les vapeurs qui peuvent être inhalées.

Les vapeurs pénètrent immédiatement dans les bronches et les poumons, calmant et soulageant à chaque respiration.

Le succès de Vicks pour traiter les rhumes est dû à son action, il agit comme une "lampe vaporisante sous forme d'onguent."

Lorsqu'il est appliqué sur la gorge et la poitrine, ses ingrédients sont vaporisés par le chaleur du corps et sont directement inhalés vers les parties affectées. De plus, Vicks réchauffe et stimule la peau comme un cataplasme "vieux genre."

VICKS VAPORUB

Plus de 21 millions de pots en usage annuellement

—Mademoiselle Irène Dubé est allée faire la classe à St-Jean-de-Dieu.

—M. et madame Guillaume Lebel, de St-Honoré, étaient de passage à Cacouna, cette semaine.

—Madame Jean Roy est en voyage à Montréal.

—Ont passé quelques jours dans leur famille, à l'occasion du nouvel an: Mlle E. Dumont, institutrice à St-Jean de Dieu, Mlles Irène et Yvonne Lebel, institutrices à Montréal, Mlle Emilie Dionne, institutrice à St-Jean de Dieu, M. le notaire et madame Côté, de St-Alexandre, Mlle Rose Ouellet, de Rimouski, M. le Dr H. Ouellet, de Montréal.

—M. et madame Alfred Landry font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Emilien. Parrain et marraine M. et Mme Léon Lévesque.

Robert IMANDT

ST-OCTAVE DE METIS

Marguillier

—M. Jos. Dufour a été élu marguillier, en remplacement de M. Thomas Roy, sortant de charge.

Divers

—Madame Octave Bérubé, de Padoue, était en promenade dimanche chez sa soeur, madame D. Gendron.

—M. Raoul Ouellet, de Padoue, étudiant au Collège de Bathurst, N. B., était en visite chez des amis jeudi.

—Monsieur Paul Bérubé, de Fall River, était à Noël chez son beau-frère M. François Beaulieu.

—M. Narcisse Bérubé, du Lac-au-Saumon, était vendredi chez sa soeur madame Adélaïde Thibault.

—Mademoiselle Blanche Bérubé est partie pour une promenade à Québec.

—Mademoiselle M.-A. Gendron, de Mont-Joli, était l'invitée de son amie mademoiselle Angéline Bérubé, dimanche dernier.

—M. Louis Lévesque, de New-Bedford, est en promenade chez des parents et amis.

—M. et madame Joseph Richard, de Québec, ont passé le Jour de l'An chez M. Cyprien Pelletier, ainsi que M. et madame Alban Vignault, du Lac-au-Saumon.

—MM. Cyprien Pelletier et Alphonse Lévesque, sont partis pour un voyage d'affaires à Québec.

LECONS DE CHANT

par Mlle Albertine Pelletier
277 rue Lafontaine

Elève de Salvator Issareli, continuera à donner des leçons de chant et de solfège à des conditions faciles.

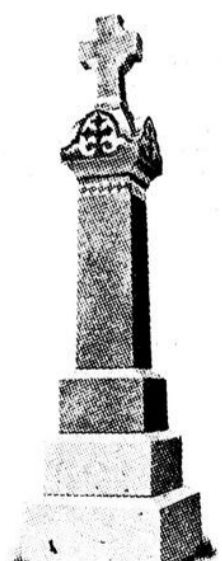
Sur demande, chantera aux mariages et services funbres.

TERRES à VENDRE ou à LOUER
Deux terres, l'une située dans le village de Notre-Dame, 16 arpents de large avec bâtisses, et une autre dans le 2ème Rang, de quatre arpents de large, avec bâtisses. A vendre ou à louer à de bonnes conditions. S'adresser à GEORGES GUY, Cacouna.

Le plus grand assortiment de Monuments funéraires et de Pierres Tombales De la Province de Québec.



Nous avons au delà de 500 modèles différents. En marbre blanc bleu ou nuagé, en granite Gris Rouge ou Noir de la meilleure qualité.



Vignettes envoyées GRATIS sur demande

Nous conseillons à ceux qui ont l'intention d'acheter soit un Monument Funéraire ou une Pierre - Tombale au printemps, de nous donner leur commande durant le cours de l'hiver, nous pourrions alors vous le livrer pour le printemps de bonne heure.

Cela vous donnera la satisfaction de pouvoir le poser en même temps que vous commencerez à cultiver les fleurs de votre petit parterre. En peu de temps tout sera fini et propre pour le reste de l'été.

POUR TOUTE INFORMATION ADRESSEZ-VOUS A

BEAUDET & CIE

Mont-Joli, P. Q. — IMPORTATEURS.

TOUT LE MOIS DE JANVIER

Notre grande vente se continuera encore tout le mois de Janvier. Nous avons tous les jours des spéciaux à vous offrir.

Le public est satisfait de ses achats au magasin
ALPHONSE RHEAUME
Rivière-du-Loup, Station

Notes Personnelles

—Nous regrettons d'apprendre le départ de M. Mitchell, consul américain à Rivière-du-Loup depuis une couple d'années. M. et Mme Mitchell, durant leur court séjour ici avaient su se créer un grand nombre d'amis, et leur départ sera vivement regretté de nos cercles sociaux.

—M. A.-R. Dumont, président de la Corporation des Obligations Municipales, de Québec, et madame Dupont étaient de passage à Rivière-du-Loup, le jour des Rois, les hôtes de M. et Mme J.-T. Bégin.

—M. J. Oscar Lévesque, N. P., passe quelques jours à Québec pour affaires professionnelles.

—Lundi soir, 11 janvier, soirée d'adieu à M. et madame Mitchell chez madame Horace Cimon.

—M. l'abbé Antoine Deschênes, vicaire à St-Roch de Québec, passe une partie de la semaine à Rivière-du-Loup, en visite chez des parents.

—Madame A.-C. Sutherland a donné une partie de bridge pour les dames le jour des Rois après-midi.

—M. Joseph Paradis, de St-André était en ville au commencement de la semaine, chez son fils M. l'avocat Léon Paradis.

—M. Alph. Aubut, industriel, de St-Hubert, était de passage en ville mardi, par affaires.

—Mademoiselle Albertine Pelletier est en repos à Baie St-Paul, chez son frère où elle demeurera deux ou trois mois.

—Le jour des Rois au soir madame J.-T. Bégin a fait tirer le gâteau des Rois en l'honneur de ses hôtes, M. et madame A.-R. Dupont, de Québec.

—Acheté immédiatement, au magasin S. Belle, votre billet pour le concert du 29 janvier. Il y aura foule au Princesse, ce soir-là.

—Mesdemoiselles Ida et Adéla Caron sont allées passer le temps des Fêtes à St-Clément.

—Madame Johnny Rioux, de Lévis, a passé quelques jours à Rivière du Loup, l'hôte de son beau-frère M. Joseph Levasseur.

—Jeudi soir dernier, 7 janvier, M. et madame Mitchell, réunissaient quelques intimes afin de leur présenter le nouveau consul américain M. Judge.

—M. et madame Elisée Massé, de Trois-Pistoles et MM. Alfred et Alphonse Rioux, sont de retour d'un voyage à Chicoutimi.

—M. l'abbé J.-N. Levesque, propagandiste de l'Action Catholique est retourné à Québec après avoir passé une vacance d'une dizaine de jours chez son frère M. J. Donat Levesque.

—Mercredi après-midi, 13 janvier, madame L.-P. Lizotte a donné une partie de bridge pour les dames.

—M. Roméo Marquis est retourné au collège de Charlottetown, après avoir passé ses vacances chez son père M. E. Marquis.

—C'est au magasin J.-E. Pineau que vous trouverez les prix les plus réduits.

—Mademoiselle Anne-Marie Levasseur est partie mardi soir pour Montréal, où elle entrera en fonctions, comme garde-en-chef, à l'Hôpital de la Miséricorde.

—Mesdemoiselles Juliette et Isabelle Lévesque sont de retour d'une promenade à Québec et Charny.

—M. Esdras Morel, de Ste-Rose du Dégel est actuellement en promenade à Ottawa.

—Mesdemoiselles Marguerite Moisan, Fernande et Françoise Vézina sont allées passer quelques jours à St-Alexandre chez mesdames Adélaïde Michaud, Dr Vézina et Emile Dumais. Elles ont assisté à d'agréables réceptions.

—M. et madame Arthur Lebel, de Cabano, et leur fils Roger sont venus passer le jour de l'An chez leurs parents M. et madame Johnny Cutnam. Ils sont retournés à Cabano mardi, accompagnés de mademoiselle Marie-Louise Cutnam, qui passera une semaine à Cabano.

—M. Isaac Gagnon, de St-Arsène est de retour d'une promenade à Ottawa.

—Il n'est plus nécessaire maintenant d'écrire aux Etats-Unis pour avoir le fameux Novoro du Dr Pierre. Vous pouvez vous le procurer à la Librairie Paul Thibault, 309 rue Lafontaine.

—M. et madame Jos. Thibault sont en visite à Kamouraska chez des parents.

—Mademoiselle Marie Poirier, de Priceville, est en promenade chez son frère, M. J.-O. Poirier de cette ville.

—Le plus grand événement artistique de la saison sera sans contredit le concert Imandt-Morin, qui aura lieu au Théâtre Princesse, le 29 janvier. Hâtez-vous de réserver votre billet chez M. S. Belle.

Le St-François-Xavier La séance de Lundi gagne par 1 à 0 au conseil de Ville

Le club St-Patrice a subi son deuxième échec, dimanche dernier, aux mains du St-François-Xavier. Le résultat fut de 1 à 0.

Le St-Patrice, qui joue de malchance, espère prendre sa revanche dimanche prochain contre le St-Ludger qui lui a infligé sa première défaite.

Alignement des équipes
St-Patrice: P. Ouellet, E. Bouchard, A. Turgeon, A. Ouellet, P. Parent, T. Langlais, A. Bouchard, G. Roussel, A. Marquis et P. Dumas;
St-François-Xavier: H. Ouellet, D. Michaud, R. Gendron, S. Williams, E. Mérette, M. Ouellet, P. St-Pierre, O. Viel et J. Lapointe.

L'unique point fut enregistré à la troisième période, par Viel.

Dimanche prochain: St-Patrice vs St-Ludger.

Position des clubs

	G.	P.
St-Ludger	1	0
St-Frs-Xavier	1	0
St-Patrice	0	1

Au Conseil Municipal

A une séance du Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le 11 janvier 1926.

Etaient présents: Son Honneur le Maire Chs-Eug. Dubé, MM. les Echevins J.-H. Mailoux, pro-maire, E. Laforest, A. Marquis, J.-H. Pelletier, J.-C. Thibault et V. Dionne formant le quorum du dit conseil sous la présidence de M. le Maire.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

Proposé par l'échevin J.-H. Pelletier, secondé par l'échevin Ad. Marquis, que la seconde lecture du règlement No. 139 amendement le règlement No. 119, concernant la vente des liqueurs alcooliques ne soit pas donnée.

Que le dit règlement No. 139 ne soit pas adopté.

Que le deuxième paragraphe du règlement No. 119 demeure en vigueur. Adopté sur la division qui suit:

POUR: MM. les Echevins Pelletier, Marquis, Laforest, Mailoux et Dionne.

CONTRE: M. l'échevin J.-C. Thibault.

Sur motion de deux échevins ce conseil s'ajourne.

Naissance

M. Léon Ouellet madame Ouellet (née Bertha Courbron) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie Yvonne Gemma. Parrain et marraine M. et madame Omer Raymond, porteuse mademoiselle Jeanne Ouellet, tous parents de l'enfant.

Remerciements

M. et madame G.-G. Pelletier et Mlle Albertine Pelletier remercient mille sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de madame Wilfrid Pelletier.

Mariage à St-Patrice

—M. le curé Philéas Roy bénissait hier matin à 8.30 heures, en l'église de Saint-Patrice, le mariage de mademoiselle Berthe Chouinard, fille de M. Achille Chouinard, de Rimouski, avec M. Camille Paradis, de St-John, N. B., fils de M. et madame Joseph Paradis, de Saint-André.

Pendant la messe du mariage, M. Albert Boulanger a chanté le "Noël du Mariage", de Choudens; M. Louis Montserratt, "Le Roi d'Amour", de Gounod. MM. Boulanger et Montserratt ont rendu, en duo, un "O Salutaris", de Saint-Saens.

La mariée qui était accompagnée de son père portait une robe en georgette et velour coupé, couleurs mauve et argent, avec chapeau de même ton, et manteau de Seal garni d'écreuils; son bouquet était composé de roses et d'oeuillets. M. Paradis servait de témoin à son fils.

Après la cérémonie il y eut réception à la résidence de M. et madame Alph. Paré.

Monsieur et madame Camille Paradis partirent ensuite pour un voyage à Québec et Montréal. A leur retour ils résideront à 148 Germain Street, St. John, N. B.

Près de 500 personnes s'étaient rendues à l'Hôtel-de-Ville, lundi soir, pour assister à la séance du Conseil. MM. les curés des trois paroisses y étaient présents.

On dut tenir la séance dans la grande salle.

Après la lecture des minutes de la dernière séance, le secrétaire demanda si quelqu'un proposait la deuxième lecture du règlement No. 139, amendement le règlement No. 119.

M. l'échevin J.-C. Thibault se leva et déclara que, devant l'opposition de la majorité des membres du Conseil et après l'attitude de MM. les curés, il ne proposerait pas la deuxième lecture du règlement, bien qu'il fût personnellement convaincu de son opportunité.

M. le curé Thibault félicita vivement M. l'échevin Thibault du généreux sacrifice de ses opinions personnelles. Il lui assura que cette décision satisfierait la grande majorité des contribuables, 270 de ces derniers ayant signé une requête contre le règlement 139, dans la seule paroisse de St-François-Xavier, librement et sans avoir été influencés. Il insista sur la libéralité du règlement actuellement en force et se déclara heureux de voir que vingt années de travail et de peines n'avaient pas été anéanties par une loi installant des buvettes à Rivière-du-Loup.

M. Thibault, en réponse, parla des lacunes du règlement actuel.

M. l'échevin Pelletier, après avoir présenté, lui aussi ses félicitations à M. Thibault, proposa, secondé par M. l'échevin Marquis, que la deuxième lecture du règlement 139 ne soit pas donnée. La proposition fut adoptée, M. Thibault seul étant dissident.

M. le maire prit ensuite la parole. Il remercia les citoyens d'être venus en aussi grand nombre à la séance et exprima le vœu qu'ils fassent de même à l'avenir. Après avoir présenté au public les vœux de bonne année du Conseil, il recommanda à tous de s'unir pour le plus grand avantage de la ville.

Agreeable soirée

A la résidence de M. et madame J.-H. Pelletier, jeudi dernier, mademoiselle Gabrielle Pelletier recevait un groupe d'amis.

Après la partie de cartes et les amusements variés, suivis d'un excellent goûter, tous se retirèrent à une heure avancée, charmés des quelques heures joyeuses qu'ils venaient de passer.

Se rendirent à l'invitation: Mlles Alice Langlais, Marguerite Raymond, Louise Dubé, Thérèse et Germaine Foisy, Marcelle et Gabrielle Dugal, Eugénie Frenette; MM. Rosario Lord, Jean-Paul Pérusse, Maurice Foisy, Antonio et Emile Pelletier, Claude Parrot, De-Salle Dubé, Louis Dugal, Maurice Spenard.

LA SAISON DES PARTIES DE CARTES S'OUVRE

Cette année comme par le passé, les amateurs auront l'occasion d'en profiter au bénéfice d'une bonne oeuvre.

Ainsi, mercredi le 10 février prochain aura lieu le Euchre-Bridge-Quatre-Sept en faveur de notre hôpital. Qu'on se le dise et réserve sa carte pour cette occasion.

POUR LE REPOS DE L'AME DE L'abbé Blais

Deux grandes messes recommandées par le Conseil 2402 des Chevaliers de Colomb seront chantées dans la Chapelle de l'Hôpital du P. S., vendredi et samedi 15 et 16 courant.

Tous les Chevaliers sont priés d'y assister.

PLAIES SUR LES JAMBES.

"Pendant plus de trente ans mes jambes m'ont fait souffrir" écrit Mme Eva Stak de Newark, N. J., "elles étaient fréquemment enflées et j'avais souvent des plaies. La plupart du temps je ressentais une telle démangeaison que j'étais incapable de dormir. J'ai employé six bouteilles de Novoro et de liniment Oléolo et je suis maintenant une femme en parfaite santé". Cette fameuse médecine végétale débarrasse le système de ses impuretés et rend le sang pur, riche et rouge. Ce remède ne peut être acheté chez le droguiste car il est fourni directement. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Illinois. Livré exempt de douane au Canada.

P. J. BÉRUBÉ
AGENT D'ASSURANCES
RIVIERE-DU-LOUP Station, P. Q.
Boite 173

Sans obligation de ma part, je désire avoir information sur le genre d'assurance que j'indique plus bas.

FEU — VIE — MALADIES — ACCIDENTS
AUTOMOBILES — MARINE — FIDELITE
GARANTIE — ATTELAGES — ASCENSEURS
VOL — PLATE-GLASS — BOUILLOIRES
CAUTIONNEMENT — Responsabilité des PATRONS
Responsabilité PUBLIQUE
GARANTIE D'EXECUTION DE CONTRATS

Nom et Prénom _____
Adresse _____

N. B. — S. V. P. marquer d'une croix le plan qui vous intéresse.

W. BELANGER
Expert Horloger, Bijoutier
Inspecteur des Montres et Horloges du Gouvernement.
97 rue Lafontaine - - - Bloc Renaud.

Réparations absolument garanties ou argent remis. Toujours en mains Bijouteries en général.

Prix Spéciaux

Sur montres de poche, montres bracelet, bagues de fiançailles, Jones de mariage, Colliers de perle, horloges Crayons et plumes Eversharp, etc., etc.

Mesdames, Messieurs,

Avant de donner vos soirées du Carnaval, faites une visite au magasin

T. GRAVEL

Où vous trouverez, à des prix modérés, d'excellentes pâtisseries: gâteaux, tartes, beignets, etc., etc.

Essayez les fameuses peanuts Gravel et notre tire à 25c. la livre

T. GRAVEL
Pâtissier - Confiseur
188 RUE LAFONTAINE TEL. KAMOURASKA

HYPOTHÈQUES et DÉBENTURES A VOTRE CHOIX

Parmi celles annoncées par toutes maisons de finance: Gouvernement fédéral, Fabriques, Communautés, Ecoles, Municipalités, Etc.

J. A. FOISY, NOTAIRE
Bureau et Domicile: EN FACE DE LA COUR.

A Louer

La grande salle, sise coin des rues St-Elzéar et St-André, à louer pour parties de cartes, réunions de tous genres. Pour informations, s'adresser à F.-E. King, 73 rue St-André.

—Imandt et Léo-Pol Morin: deux célébrités du monde musical que nous aurons la bonne fortune d'entendre au Princesse, le 29 janvier. Qu'on se le dise.

POUR N'IMPORTE QUELLE SORTIE D'ASSURANCE, VOYEZ P.-J. BERUBE

Examen de vue Gratuit à l'Electricité

Dans le Salon d'optique privé

PAR

L'Opticien Spécialiste PELLETIER, O. D.

Les verres sont taillés, ici-même, et les montures sont ajustées pour bien convenir à votre figure.

AU

Grand Magasin de Bijouterie

J. H. PELLETIER

327 RUE LAFONTAINE
RIVIERE-DU-LOUP